

# ADOLPHE MONOD

## L'HOMME ET LE PRÉDICATEUR

---

ÉTUDE

SUIVIE D'UN APPENDICE

SUR

SES OPINIONS THÉOLOGIQUES

PAR

LÉON STAPFER

DE PARIS

« Que serait-ce si vous l'aviez entendu  
lui-même ? »

(ESCHINE.)



---

PAU

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VERONESE

RUE DES CORDELIERS, IMPASSE LA FOI

---

1871

A LA MÉMOIRE DE MA MÈRE.

## AVERTISSEMENT.

---

« Adolphe Monod, a dit un de ses disciples, est le plus classique, le plus complet, — tranchons le mot, puisque c'est un honneur pour notre Eglise, et puisque l'envie ne poursuit pas les morts, — le premier de tous les prédicateurs de langue française en ce siècle (1). » — Bien qu'un tel jugement soit sorti de la bouche du plus fervent admirateur qu'ait jamais eu peut-être le chrétien éminent qui va nous occuper, ce n'est pourtant pas un jugement qui dépasse la vérité. Mais si l'on prétend que l'on peut toujours soupçonner cette opinion d'une certaine partialité, nous mettrons en parrallèle celle d'un libre-penseur : il venait d'entendre Ad. Monod, et il était encore sous le charme de sa parole, quand un ami l'aborde en ces termes : « Eh bien ! que dites-vous de cela ? » — « Ce n'est pas un prédicateur, s'écria-t-il avec en-

(1) Voy. Sermon sur *L'Unité de la foi*, par Louis Rognon, page 29 de l'édition. Paris 1864.

thousiasme, c'est un *prophète* ! » (1) Ce mot dit tout : Ad. Monod était un prophète ; là est le caractère même de sa prédication. Il pensait comme un prophète, il priait comme un prophète, il parlait comme un prophète, il menaçait et consolait tour à tour comme un prophète. Mais ce n'est pas seulement le prophète que nous nous proposons d'étudier : c'est l'homme tout entier. Nous voudrions, dans la mesure de nos forces, raconter sa vie, dépeindre son genre de talent et suivre les différentes phases de sa pensée religieuse, autant du moins que nous le permettront les sources où nous avons puisé, qui ne sont pas considérables, il s'en faut bien : quelques articles semés çà et là dans les journaux et dans les Revues, une ou deux thèses n'envisageant le sujet qu'à un seul point de vue, voilà tout ce qu'on a écrit jusqu'à présent sur Adolphe Monod. Son nom n'a pas même encore trouvé place dans les dictionnaires historiques (2), bien que, depuis déjà quinze ans entiers, les murs de nos temples ne retentissent plus de ses mâles et pathétiques accents. Aussi n'est-il guère connu que dans le monde protestant, et d'un petit nombre de catholiques éclairés. Or, une pareille lacune est d'autant plus regrettable, qu'il s'agit d'un homme qui ne prêchait pas seulement par ses éloquents dis-

(1) Nous remarquons, dans une publication récente, que le même mot a été appliqué au P. Lacordaire : « M. de Quélen, dit-il lui-même dans son Testament, du haut de son siège, à Notre-Dame, ne craignit pas de m'appeler un nouveau prophète. » (*Testam. du P. Lacordaire*, publié par le Comte de Montalenbert, Paris 1870.)

(2) Ni le Dictionnaire historique de Dezobry et Bachelet, ni celui de Bouillet, ni la Biographie universelle ne parlent d'Ad. Monod. Le Dictionnaire des Contemporains, par Vapereau, lui consacre seul quelques lignes, et ces lignes sont tout à fait insuffisantes.

cours, mais par sa vie entière. Cette lacune, est-il besoin de le dire? nous n'avons pas la prétention de la combler; car pour cela il serait peut-être nécessaire de composer une histoire du réveil religieux de 1820, ce qui ne rentrerait pas dans le cadre que nous nous sommes tracé: notre tâche consiste plutôt à esquisser l'homme et le prédicateur, laissant à d'autres plus autorisés le soin de mettre dans tout son jour la figure de cet orateur chrétien, si digne d'être connu et apprécié à sa juste valeur.

L'auteur de ce travail a eu le privilège de le voir et de l'entendre; mais il était trop jeune pour pouvoir se rappeler autre chose que sa figure sereine, son maintien grave et simple, ses manières distinguées, son action sans cesse variée, sa prononciation nette et pure, ses accents vifs et entraînants. Ces souvenirs personnels ont pourtant leur valeur; etsi, joints à d'autres plus précis, ils nous aident à retracer une image quelque peu ressemblante de ce chrétien éminent, nous aurons atteint notre but.

Un mot encore, et nous abordons notre difficile sujet. Ad. Monod disait sur son lit de mort: « Mon histoire extérieure n'offre rien de particulier, et mon histoire intérieure qui seule aurait de l'intérêt, ne pourrait être faite que par moi. » Avait-il raison de parler ainsi? Nous n'oserions répondre affirmativement; car il est évident qu'il faut faire, dans ces paroles, la part de l'humilité qui caractérisait l'homme, et dont ses discours sont comme imprégnés. Au surplus, quand même il serait vrai que son histoire extérieure a été uniforme et sans particularités saillantes, il n'en demeure pas moins

qu'elle paraîtra riche en instructions à qui veut l'étudier attentivement. Dans tous les cas, il n'est jamais inutile de s'essayer à reproduire la figure d'un homme dont un illustre écrivain a pu dire : « Ceux qui l'ont entendu en tremblent encore. (1) »

(1) Hist. de France de M. Michelet, page 212.



## CATALOGUE DES OUVRAGES

D'ADOLPHE MONOD.

---

Pour faciliter au lecteur les recherches qu'il pourrait faire des passages d'Ad. Monod cités dans notre Étude, nous croyons devoir donner ici une liste de ses ouvrages. Ils forment naturellement deux groupes distincts : Ouvrages imprimés de son vivant, ou qu'il a revus lui-même pour l'impression, — Ouvrages posthumes, c'est-à-dire auxquels il n'a pu mettre la dernière main.

### OUVRAGES IMPRIMÉS DE SON VIVANT :

*Du Mode d'inspiration de la Bible*, thèse pour le baccalauréat en théologie, Genève 1824.

*Récit des conférences qui ont eu lieu entre quelques catholiques romains et Ad. M.*, imprimé d'abord à Lyon en 1835, puis à Paris en 1860.

*Correspondance entre M. l'abbé Chênev et M. Monod au sujet du Récit des conférences*, publiée à Lyon en 1835 et 36, et qui n'a pas eu d'autre édition.

*Cours de Morale chrétienne*, lithographié à Montauban en 1830 ou 40, et qui n'a pas été publié jusqu'à présent.

*Cours de Débit oratoire*, publié dans une ancienne Revue de théologie (novembre 1840).

*Discours aux étudiants sur la vraie piété favorisant la vraie science théologique*, publié à Montauban (novembre 1841).

*Lucile ou La Lecture de la Bible*, qui a eu six éditions : la sixième date de Paris 1862 ; c'est celle dont nous nous sommes servi.

*Pourquoi je demeure dans l'Église établie*, brochure imprimée à Paris en 1849.

*Enfance de Jésus ou l'Éducation chrétienne*, sermon prononcé à Paris le 27 février 1853 pour l'encouragement de l'Instruction primaire, et publié à Paris en 1860, c'est-à-dire après la mort de l'auteur; mais il l'avait revu pour l'impression.

*Sermons*, qui ont eu plusieurs éditions. Nous avons fait usage des suivantes, divisées en trois séries:

1<sup>re</sup> *Lyon*, 1 volume in-8° Paris 1860.

2<sup>me</sup> *Montauban*, id. id., Paris 1857.

3<sup>me</sup> *Paris*, 2 vol. id., Paris 1859 pour le premier, et 1860 pour le second.

*Série de Lyon*, troisième édition.

*Série de Montauban*, deuxième édition.

*Série de Paris*, deuxième édition.

OUVRAGES POSTHUMES, OU PRESQUE PRÊTS SELON L'EXPRESSION  
DE L'AUTEUR :

*Trois sermons de Noël*, Paris 1863.

*L'Inspiration prouvée par ses œuvres*, sermon prononcé à Paris le 1<sup>er</sup> février 1852 en faveur de la Société biblique protestante, Paris 1864.

*La destitution d'Ad. M.*, récit inédit rédigé par lui-même, *Lyon* 1851, Paris 1864.

*Explication de l'Épître de Saint-Paul aux Ephésiens*, Paris 1867.

*Doctrine chrétienne*, quatre discours, Paris 1868.

*Les Adieux d'Ad. M. à ses amis et à l'Église*, octobre 1855 à mars 1856, Paris 1856.

Si maintenant nous additionnons tout ce catalogue, nous trouvons cinquante-huit discours, dont huit seulement n'ont pas été revus par l'auteur, et huit écrits, dont cinq ont reçu la dernière main. Ajoutons-y un cantique (1) compris

(1) C'est le cantique 102<sup>o</sup> des Chants chrétiens. Il manifeste avec éclat tout ce qu'il y avait de foi et de reconnaissance dans le cœur de cet homme de Dieu.

dans le recueil des Chants chrétiens, et un petit poëme intitulé : *Jésus-Christ ressuscitant des morts*, décembre 1855, *Souvenir aux amis qui prient pour moi*, — et nous aurons indiqué à peu près tout ce qui est sorti de sa plume durant sa vie entière. Il était, en effet, un homme de parole, plutôt qu'un homme de cabinet ; et ce qui le prouve, c'est que sa famille n'a retrouvé dans ses papiers qu'un assez petit nombre de sermons en état d'être livrés à l'impression, le reste n'étant guère que des ébauches informes.

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

# L'HOMME

---

### I

NAISSANCE, ÉDUCATION, PREMIÈRES ÉTUDES D'AD. MONOD.

« Bourdaloue, dit Sainte-Beuve, a, entre autres choses cela d'admirable, qu'il n'a point et ne peut avoir de biographie. Qu'a-t-il fait durant sa vie? Il a prêché la parole sainte, il a été l'homme du verbe évangélique; il a été une grande et puissante voix. » (1). — Ce qui est vrai *du premier prédicateur qui, selon Voltaire, fit entendre dans la chaire une raison toujours éloquente*, l'est également de celui qu'on a si bien appelé *le poète de la chaire*. Ces deux prédicateurs, malgré la différence des temps où ils vivaient et des communions religieuses auxquelles ils appartenaient, ont, entre autres choses, ce trait commun qu'ils n'ont point et ne peuvent avoir de biographie proprement dite, par la raison toute simple

(1) *Causeries du lundi*, par Sainte-Beuve, page 210 et 211 de son Étude sur *Bourdaloue*, Paris 1854.

qu'ils ont, tous deux, consacré leur vie à la prédication de l'évangile. Aussi, en parlant de l'homme, ne pourrions-nous éviter de parler en même temps du Prédicateur, et réciproquement. Mais les deux parties de notre Etude n'en sont pas moins très-distinctes, et leur fusion ne pourrait se faire qu'au préjudice de la clarté. — « La personne de Bourdaloue, dit encore Sainte-Beuve, et tout ce qui touche l'homme, l'individu auteur ou orateur, a disparu dans la plénitude et l'excellence ordinaire de sa parole, ou plutôt il y est passé et s'est produit tout entier. Il a dit tout ce qu'il savait, il a dit les remèdes; il a eu de bonne heure cette science prudente qui est le don de quelques-uns, et que la pratique du Christianisme est incomparable pour aiguïser et développer; il l'a continuellement distribuée et versée à tous par l'organe d'un puissant et infatigable talent. » Impossible de mieux caractériser l'orateur protestant, à cela près que *cette science prudente* ne lui est malheureusement pas toujours applicable. C'est ce que nous aurons l'occasion de remarquer en racontant sa vie.

Adolphe Monod naquit le 21 Janvier 1802 à Copenhague, où son père, Jean Monod, homme du caractère le plus respectable, exerçait les fonctions pastorales. Mais Adolphe n'avait pas encore sept ans, quand ce dernier fut appelé à remplacer à Paris le pasteur Mestrezat, décédé en 1807. L'enfant quittait pour toujours sa ville natale; et, désormais, Paris devint sa patrie adoptive. Fils d'un père genevois et d'une mère danoise, mais qui avait été élevée en Angleterre, il reçut une éducation moitié anglaise, moitié française, non sans profit pour la variété de ses connaissances. Les journaux de théologie, les traités religieux, les livres de piété ou de controverse abondaient dans sa famille, qui entretenait des relations très-suivies avec l'Angleterre, la Suisse et les autres pays

protestants, sans en excepter les Etats-Unis. Ce fut donc sous une influence éminemment religieuse, qu'il grandit et se développa intellectuellement. Il apprit de bonne heure l'allemand, l'anglais et l'italien, fit ses humanités sous les yeux et la direction de ses parents. Si un romancier voulait peindre Ad. Monod faisant pressentir, jeune encore, ses talents littéraires, la matière ne manquerait pas, les premières études du futur orateur n'ayant pas seulement témoigné d'un esprit distingué, mais d'une imagination forte et brillante. Je n'en veux d'autre preuve que des vers remarquables qu'il composa à cette époque, et dont malheureusement le public ne connaît rien. Sans doute, il n'était pas, dans sa jeunesse, un travailleur très-laborieux, ce qu'il devint plus tard ; mais il avait un goût prononcé pour la littérature. Les œuvres de nos grands maîtres étaient pour lui une source de jouissances toujours nouvelles. Racine était, à ses yeux, le roi des poètes : il ne se contentait pas de l'apprendre par cœur, il l'imitait parfois dans ses vers. Aussi, quand il entendait Talma l'interpréter sur la scène, n'était-il pas le dernier à applaudir, et à noter dans sa mémoire la physionomie, le geste et jusqu'aux intonations du grand acteur.

Déjà, à cette époque, Adolphe se destinait à la même carrière que son père. « Je veux prêcher, disait-il dans des pièces de vers dialoguées, dont je ne puis citer le texte, et où chaque membre de sa famille prenait la parole à son tour ; je veux prêcher aux impies, je les effraierai du haut de la chaire. » Ainsi, sa vocation pour le ministère paraissait décidée : afin de s'y préparer plus directement, sans négliger toutefois ses études classiques, il prit des leçons particulières d'un penseur chrétien, (1) ami de son père, qui lui enseigna la philosophie de Kant et les éléments de la langue hébraïque. Il suivit aussi

(1) Philippe-Albert Stapfer.

un des cours de Cousin dont il admirait certainement, comme tout le monde, la verve oratoire, mais qui n'eut pas d'influence sur lui au point de vue philosophique; Kant était, à son avis, bien supérieur au fondateur de la philosophie éclectique. Le père d'Adolphe appartenait à l'ancienne école rationaliste, dont la méthode consistait à interpréter la Bible à l'aide de la raison, tout en conservant pour ce livre pris en bloc le respect le plus religieux. Sa mère, femme d'une piété et d'une distinction rares, sema dans l'âme du jeune Adolphe les germes d'une foi plus affirmative, qui, en se développant, devaient porter des fruits précieux pour l'Eglise. Cependant, le futur prédicateur aurait été incapable, à l'époque où nous en sommes, de préciser exactement ses croyances. D'où venait cette disposition d'esprit? Habitué dès l'enfance à une atmosphère chrétienne, il s'était, pour ainsi dire, endormi en la respirant. Force était que le vent du doute secouât cette torpeur spirituelle; il ne tarda pas à souffler. C'est ce que nous verrons dans le paragraphe suivant.

---

## II

## SES ÉTUDES DE THÉOLOGIE.

SON DÉPART POUR NAPLES. — SON SÉJOUR DANS CETTE VILLE.  
SES DOUTES RELIGIEUX.

Muni du diplôme de bachelier ès-lettres, Ad. Monod alla prendre ses grades en théologie à la Faculté de Genève. Il y suivit, pendant quatre ans, les leçons de professeurs rationalistes, qui contribuèrent, selon sa propre expression, à envelopper son âme de profondes ténèbres. Mais quel était l'objet précis de ses études et de ses doutes? Il serait assurément du plus haut intérêt de le connaître; mais les données nous manquent ici à peu près complètement. On voudrait pouvoir deviner ce qui se passa en lui; mais les luttes intérieures ne se devinent pas. Tout ce que nous savons, c'est qu'il commença, dès son entrée à la Faculté, à douter de la foi qu'il avait en quelque sorte sucée avec le lait, et se mit à lutter, à prier, et à chercher sérieusement la vérité. Le premier sermon qu'il dut prêcher devant ses professeurs, se ressentit de cet état religieux, bien que, comme il l'avoua lui-même, il y eût employé plus d'une main de papier. Aussi, après délibération, résuma-t-on le débat en ces termes: « Vous ne serez jamais orateur. » Il n'en fallut pas davantage pour abattre le jeune étudiant, qui écrivit à ses parents une lettre où perçait un profond découragement. Cela n'empêcha pas notre futur prédicateur de révéler, à la fin de ses études, ce qu'il devait être. Mais ici encore nous manquons de détails, et il faut renoncer à savoir même quels furent le texte et le plan du sermon qui réhabilita Ad. Monod dans l'esprit de ses pro-

fesseurs. L'année scolaire suivante, il soutint une thèse assez hétérodoxe pour le temps sur le *Mode d'inspiration de la Bible* : (1) les apôtres y sont représentés comme n'ayant joui d'aucun secours spécial de Dieu. Mais, malgré le diplôme de bachelier en théologie qui lui était ainsi conféré, il n'entra pas immédiatement dans le ministère actif. N'ayant encore que 22 ans, il ne pouvait songer à prendre une paroisse; et d'ailleurs, qu'aurait-il prêché? Il cherchait toujours la vérité, sans pouvoir la trouver. Que fit-il durant cet intervalle de deux années, qui sépare la fin de sa vie d'étudiant du commencement de sa vie pastorale? Il passa la plus grande partie de ce temps dans sa famille; mais nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur le genre de ses occupations (2). Il est probable qu'il continua ses études, s'efforçant d'arriver, à l'aide de sa raison, à quelque vérité religieuse positive, dont il pût faire le point central de sa vie et de ses prédications.

Quoiqu'il en soit, son père, sans lui laisser le temps d'affermir ses croyances, l'envoya à Naples comme chapelain de l'ambassade française. A son passage à Lyon, il fut invité à prêcher. La foule accourut pour l'entendre; car c'était un événement pour les protestants de cette ville, que la présence en chaire d'un membre de cette famille déjà célèbre, dans le monde protestant, par sa piété éclairée. L'attente ne fut pas trompée: Ad. Monod prêcha avec tant de dignité, d'éloquence et de simplicité tout ensemble, qu'il fit une vive impression sur toute l'église. Mais qu'il

(1) Voir, à la fin de ce travail, notre Appendice sur les opinions théologiques d'Ad. Monod

(2) Il existe, nous dit-on, un *Journal intime* qu'Ad. Monod adressait à son père, à l'aide duquel nous pourrions sans doute combler les lacunes de notre Etude; mais l'on ne sait pas au juste qui est le possesseur actuel de ce *Journal*, et peut-être ne voudrait-il pas le communiquer.

était loin de cette foi ardente avec laquelle, plusieurs mois après, il devait répondre à l'appel de cette même Eglise de Lyon! Timide, irrésolu, découragé, il croyait sentir qu'il embrassait une carrière sans en avoir la vocation, qu'il prêchait l'évangile sans croire à l'évangile!

Peu à peu son âme fut en proie à un mal étrange, qui lui rendit ses devoirs pénibles et la vie même insupportable: il ne cessait pas (c'est lui-même qui parle) *de se considérer, de s'analyser, de se disséquer*, mais sans pouvoir aboutir à autre chose qu'au sentiment du vide absolu de son cœur. Il demanda aux lettres leurs nobles distractions, au monde ses étourdissements. Rien ne pouvait rasseoir son esprit, calmer ses angoisses. Un samedi soir, comme il dansait avec une jeune personne, celle-ci lui dit en accompagnant ses paroles d'un sourire moqueur: « C'est pour vous préparer à votre sermon de demain, Monsieur, que vous êtes venu ici? » Ce sarcasme lui perça le cœur; il sort précipitamment de la salle, se promettant de n'y plus reparaitre.

De nouveau il se replie sur lui-même, et tombe dans une mélancolie plus sombre, plus noire que jamais. Comment parvient-il à en sortir? Par l'intervention de plusieurs hommes d'une piété éprouvée, dont voici les trois principaux: Louis Gaussen, l'auteur de l'*Histoire du Canon des Saintes-Ecritures*; Charles Scholl, qui a laissé des souvenirs bénis dans son Eglise de Lausanne; enfin, Thomas Erskine, avocat anglais, et, avant tout, chrétien éminent. C'est ce dernier qui exerça le plus d'influence sur lui; mais chacun de ces trois hommes eut sa part dans la conversion d'Ad. Monod, comme il nous l'apprend lui-même dans la lettre suivante, qu'il leur adressa de son lit de mort (1):

(1) Nous trouvons cette lettre dans un ouvrage publié assez récemment en Suisse sous ce titre: *Souvenirs de Charles Scholl*, Lausanne 1869.

« Paris, 1<sup>er</sup> décembre 1855.

« Il y a trois amis dont j'aime à associer les noms, pour la part considérable qu'ils ont eue tous trois, en des temps et à des titres divers, à la conversion de mon âme. Je veux leur rendre témoignage de ma reconnaissance, aujourd'hui que je m'attends à passer bientôt de ce monde au Père, et que je puise toutes mes consolations dans la foi qu'ils m'ont apprise. Ce sont Louis Gaussen, Charles Scholl et Thomas Erskine. Le premier a opéré lentement sur mon esprit par son commerce bienveillant, par sa prédication, par ses exemples, et par ses pieux entretiens de Satigny. Le second m'a présenté l'Évangile dans des entrevues plus courtes, sous un aspect pratique et aimable, et en même temps si sage et si vrai, qu'il lui a gagné mon cœur. Le troisième, à Genève, a déraciné mes préjugés intellectuels en réconciliant, dans mon esprit, l'Évangile avec la saine philosophie ; après quoi, à Naples, il a mis la dernière main à l'œuvre, autant que cela dépendait de l'homme, en éclairant et tout ensemble en achevant d'altrister ma mélancolie par le contraste de sa paix parfaite et de sa tendre charité....(1)

Ces trois amis à qui j'adresse ces lignes, n'ont pas été seuls à travailler pour mon âme. Comment oublierai-je....?(2) Mais ils ont été appelés à exercer sur moi une influence combinée, dans laquelle ils se complétaient mutuellement sans le savoir. Je commence par donner toute gloire à Dieu, et puis je leurs dis à eux-mêmes de quel amour je suis pénétré pour eux, et de quel cœur je demande à Dieu de les bénir de ses bénédictions les plus précieuses, dans la vie et dans la mort, en leur épargnant, s'il est possi-

(1) L'auteur des *Souvenirs de Scholl* paraît avoir omis des détails à dessein. Cette omission est d'autant plus regrettable, qu'il s'agit ici de ce qu'il nous importe précisément de savoir.

(2) Cette omission est moins regrettable que la précédente, et s'explique jusqu'à un certain point : ce devaient être de noms d'hommes encore vivants, tels que MM. Piaux et de Félice, qui, tous deux, ont exercé une influence considérable sur Ad. Monod.

ble, la fournaise par laquelle sa miséricorde me fait passer; pour qu'ils couronnent le bien qu'ils m'ont fait, en demandant pour moi la grâce de ne pas laisser échapper ma patience, et de glorifier Dieu jusqu'au bout de mon combat, en proportion de l'amertume de mes douleurs. Je prie Gausson de faire passer cette lettre à Scholl et Scholl à Ersckine : ce sera un bien de plus entre eux et moi, dans l'amour de Christ.

Adieu (*en grec*) frères et pères bien aimés.

» ADOLPHE MONOD. »

Cette lettre ne donne pas tous les détails que nous pourrions désirer sur la nature de ses doutes religieux et sur les moyens qu'employèrent ces hommes de Dieu pour les dissiper. Mais elle en dit assez toutefois pour nous apprendre qu'à Naples, il s'agissait surtout d'une répugnance de sa raison à se laisser guider par le secours du Saint-Esprit pour trouver la paix, et qu'Ersckine, après avoir vaincu cette répugnance, *acheva d'attrister* sa mélancolie, en sorte que, pour y échapper, il n'eut plus qu'à désespérer de lui-même et à se jeter entre les bras de son Dieu. C'est ce que nous fait voir plus clairement encore une lettre qu'il adressa de Naples à l'une de ses sœurs, et où il lui fait part de ses premiers pas dans la foi chrétienne. La lettre est longue; nous n'en reproduirons que quelques lignes, renvoyant le lecteur désireux d'en connaître davantage, aux *Archives du christianisme*, où elle a été publiée (1).

« Voyant, dit-il, comme par un trait de lumière que mon esprit était et avait toujours été dans un état de déviation et d'aveuglement qui devait cesser pour que je pusse avoir la paix, *etc., etc.*, je me ressouvins de la promesse du Saint-Esprit, et ce que les déclarations si positives de l'Évangile n'avaient pu me persuader, l'apprenant enfin de la nécessité, je crus,

(1) *Archives du christianisme*, tome V. XLVI<sup>e</sup> année. N<sup>o</sup> 19 de la III<sup>e</sup> série. Paris 10 juillet 1865.

*pour la première fois de ma vie*, à cette promesse dans le seul sens selon lequel elle pouvait répondre au besoin de mon âme, dans celui d'une action réelle, extérieure, surnaturelle, capable de me donner et de m'ôter des sentiments et des pensées, et exercée sur moi par un Dieu, maître de mon cœur aussi véritablement qu'il l'est de la nature. Heureux le cœur sur lequel il use de cette domination, plus aimable à proportion qu'elle est plus despotique ! »

Désormais, Ad. Monod est sur le chemin de la vie chrétienne ; il n'a plus qu'à y marcher d'un pas aussi ferme et aussi rapide que le lui permettra son Dieu, à l'école duquel il se trouve pour jamais. Il forme alors le projet d'aller à Berlin pour y acquérir une instruction théologique plus solide. La Providence en décide autrement : il reçoit un appel de l'Eglise de Lyon, et s'empresse d'y répondre comme à un ordre de l'Eternel.

Dans quel état laisse-t-il son petit troupeau de Naples ? Y a-t-il vu des fruits de son ministère ? Telles sont les questions qui se présentent naturellement à nous en terminant ce paragraphe ; mais nous n'avons pu recueillir, sur ce point aucune donnée. Toutefois, une chose est certaine, c'est qu'il, ne parlait jamais de cette Eglise sans émotion.

---

## III.

SON MINISTÈRE A LYON, SA DESTITUTION. — IL FONDE UNE  
CHAPELLE INDÉPENDANTE.

Comme Ad. Monod ressemble peu maintenant à ce qu'il était lors de son passage dans cette même Église de Lyon, à la tête de laquelle il se trouve placé aujourd'hui! C'est un néophyte dans toute l'ardeur d'une foi qui vient d'éclorre, et que le monde peut taxer, s'il lui plait, d'exaltation et de fanatisme, sans qu'il consente, pour cela, à retrancher une parcelle de ses absolues doctrines. C'est pourquoi, jamais pasteur n'adressa à son troupeau des appels aussi pressants, aussi terribles et aussi pathétiques tout à la fois; jamais pasteur ne fut moins modéré, ni moins calme dans l'exercice de son ministère: on aurait dit qu'il voyait partout des suppôts de l'enfer et du diable; il était persuadé de la corruption totale de l'homme, et tonnait contre lui du haut de la chaire avec de sombres descriptions qui frappaient d'épouvante les âmes douces et timides, et qui auraient éloigné de lui et irrité beaucoup de fidèles chrétiens, n'eût été la sincérité naïve de ses convictions.

Le Consistoire s'inquiéta d'une prédication si orthodoxe et si extraordinaire. Qu'y a-t-il là d'étonnant? Comme la plupart des Consistoires de cette époque, il se composait de rationalistes et d'indifférents. Les premiers craignaient que l'Église n'embrassât la foi qu'avait apportée *ce dictateur spirituel*, comme ils l'appelaient, *insatiable de ses prétendues inspirations, devant qui tout doit plier*. Les seconds ne voyaient pas sans déplaisir qu'on cherchât à troubler le paisible sommeil qu'ils goûtaient depuis tant d'années. Ce qui mit surtout le comble à l'indignation du Con-

sistoire, c'est le refus formel par lequel Ad. Monod répondit à celui de ses collègues qui lui avait proposé de bénir son propre mariage; c'est encore le choix qu'il fit, pour cette cérémonie, d'un pasteur orthodoxe, étranger à l'Église de Lyon. Sa conduite en pareille occasion sembla une manifestation de mépris pour les doctrines qu'il désapprouvait, et l'on ne craignit pas de lui prêter ces paroles brutales, qu'il n'avait pourtant point prononcées: « Je vous brave, je suis infailible, rien d'impur comme vous ne souillera l'anneau que je vais échanger » (1).

Qu'est devenue, dans ces luttes ecclésiastiques, la *science prudente* qui, d'après Sainte-Beuve, est l'un des résultats de la pratique du christianisme et l'une des qualités essentielles de Bourdaloue? Nous la cherchons en vain, soit chez Ad. Monod, soit chez ses adversaires, et nous ne devons pas en être surpris, l'exagération d'une des parties provoquant toujours l'exagération de l'autre. Mais Ad. Monod mérite un reproche bien plus grave encore, lorsque, dans son fameux discours sur la communion, nous le voyons pousser la violence du langage assez loin pour que l'on ait pu, sans trop d'in vraisemblance, l'accuser d'avoir employé cette expression ridicule: « Satan s'est glissé sous la robe » (2). En réalité il avait dit:

« Dans l'Église de Jésus-Christ, sous le nom de Jésus-Christ, peut-être jusque dans la chaire de Jésus-Christ, là même le démon a mis son incrédulité! Ce n'est plus l'Église de Christ, c'est l'Église du Démon, c'est l'*Assemblée de Satan!* » (3).

Et cependant, l'exaltation n'est-elle pas évidente? Peut-

(1) *Destitution*, page 60. Pour l'indication précise du livre, voir notre catalogue au commencement de ce travail (page 11).

(2) Voy. *Destitution*. Note de la page 132 sur l'arrêté du Consistoire.

(3) Voy. *Sermons* de la 1<sup>re</sup> série, page 282.

on voit dans ce langage un exemple de tact ou de prudence pastorale?

Quelques semaines après (c'était un Dimanche de Pentecôte), il prêcha *aussi tranquillement que de coutume*; puis, le service ordinaire terminé, il descend de sa chaire et se retire *sans avoir donné la cène* (1). Hâtons-nous d'ajouter, à sa décharge, que, huit jours auparavant, il avait soumis à l'approbation du Consistoire *un projet de discipline spéciale*, et que, ce projet ayant été refusé unanimement comme il s'y attendait, il avait déclaré ne vouloir plus donner la cène. Mais il n'en demeure pas moins qu'il se heurtait contre des coutumes établies, et par conséquent, que sa destitution fut appuyée d'un motif valable. Ce qu'il y a d'injuste, et même d'illégal, ce sont les moyens qu'employa le Consistoire pour en finir avec *ce prêtre jaloux et exclusif*, dont il rêvait l'éloignement depuis plus de trois ans. En effet, comment s'y prit-on pour le destituer? L'un de ses collègues se nomma lui-même, à sa place, président du Consistoire, et le suspendit de ses fonctions (2). Il eut beau protester contre cet acte inqualifiable; on lui répondit en le laissant prêcher le Dimanche de Pentecôte, malgré son refus de donner la cène, et en opposant ensuite la résistance matérielle à l'exercice de son ministère. Quant à l'arrêté de destitution rendu contre toutes les règles par *un seul membre* du Consistoire, il ne fut confirmé qu'un an plus tard, par une ordonnance royale en date du 19 mars 1832.

Chassé ainsi de l'Eglise établie, Ad. Monod prêcha, à Lyon même, dans une modeste chambre d'un troisième étage. Le petit troupeau qui lui était demeuré fidèle, se composait environ d'une quarantaine de personnes. Mais bientôt l'auditoire se grossit tellement, qu'il fallut descendre du troisième au premier, et enfin construire une chapelle in-

(1) Voy. *Destitution*, page 134.

(2) Voy. *Destitution*, pages 137 et 132.

dépendante, où il annonça l'Évangile pendant cinq ans avec un succès immense. C'est là que, sur la demande de quelques catholiques, il discuta, au service du soir, sur plusieurs points de controverse, sans sacrifier jamais *la vérité à la charité*, ni *la charité à la vérité*. Mais le clergé prit sa revanche en lui envoyant, à la sixième conférence, une sorte d'histrion, qui excita les railleries de la multitude, et produisit un effroyable tumulte au milieu duquel Ad. Monod se vit forcé de lever la séance. Depuis ce jour, aucun adversaire ne reparut à sa réunion religieuse ; le dimanche suivant, paraît-il, défense avait été faite dans les églises de la ville d'assister à aucune conférence ou prédication qui aurait lieu dans la Chapelle protestante. Plusieurs mois s'écoulèrent, au bout desquels Ad. Monod reçut une petite brochure anonyme, intitulée : *Entretiens sur les apôtres de la nouvelle réforme*, et qui avait sans doute été écrite pour effacer les impressions produites par les conférences, et pour empêcher qu'elles ne se renouvelassent. Ce pamphlet l'abreuvait, sans le nommer, de calomnies et d'injures. Il y répondit par un récit des conférences et de la manière dont elles avaient été amenées, insistant sur ce point, que ce n'était pas lui qui les avait recherchées, et qu'il n'avait fait qu'y consentir. Mais il ne suivit point l'auteur des *Entretiens* dans le détail de ses allégations, et se contenta du mot de Caton d'Utique après qu'un de ses ennemis lui eût craché au visage :

« Mon ami, je ne puis discuter avec vous ; vous avez trop d'avantage sur moi, ayant à votre disposition des armes dont je n'ai pas appris à me servir. » (1).

Cependant, l'abbé Chênev engagea avec Ad. Monod une longue correspondance au sujet du récit des conférences.

« J'ai le plaisir, lui dit-il, de vous assurer que le gant ne restera pas à terre ; je me charge de le ramasser. »

(1) Voy. *Conférences*, page 8.

« Pour un vrai ministre de Jésus-Christ, lui répond Ad. Monod dans sa septième lettre, il ne s'agit, monsieur, ni d'un gant à jeter, ni d'un gant à relever. Il s'agit de la gloire de Dieu à soutenir, de sa vérité à défendre et des âmes à sauver. C'est dans ces sentiments que je suis entré dans cette correspondance. Je ne l'eusse vraisemblablement pas recherchée, et surtout avec un prêtre ; mais quand vous l'avez provoquée, j'y ai consenti, soit pour ne pas donner à penser que les arguments manquaient à une cause qui est celle de Dieu, soit aussi pour ne pas laisser échapper l'occasion d'éclairer un de nos semblables, si Dieu m'en faisait la grâce (1) ;

Et plus loin (2), il ajoute :

« Je vais à vous comme un soldat de Jésus-Christ qui combat pour les intérêts de son maître ; mais vous venez à moi comme un duelliste qui se bat pour le point d'honneur. Entrez, je vous en conjure, dans d'autres pensées ; ou je ne saurais continuer cette correspondance, à moins toutefois que vous ne fussiez disposé à la continuer sous les yeux du public (3). Le temps d'un serviteur de Jésus-Christ est trop précieux pour le dépenser en disputes vaines. La vie est courte, la moisson est grande et il y a peu d'ouvriers. Il ne manque point ici, Monsieur, d'âmes affamées et altérées de la parole du salut, auxquelles il ne me serait pas permis, ce me semble, de ravir les trop courts moments que je puis leur consacrer, pour les employer à la satisfaction de votre amour-propre ou du mien. »

Arrêtons-nous ici un instant pour louer la modération de ce langage : nous avons eu tout-à-l'heure l'occasion de blâmer Ad. Monod ; mais maintenant, nous ne pouvons que lui payer le tribut de nos éloges et de notre admi-

(1) Septième lettre. *M. Monod à M. l'abbé Chênev*, page 13.

(2) *Id. id.*, page 14.

(3) En écrivant ces lignes, Ad. Monod ignorait qu'elles fussent destinées à devenir publiques : il ne l'apprit que le lendemain, par les affiches du jour.

ration. Le jeune homme exalté, qui était si peu indulgent pour la tiédeur de la plupart de ses auditeurs, et si effrayé lui-même des conséquences du moindre péché, a fait place à un homme modéré et religieux tout ensemble, à un pasteur fidèle et zélé, mais en même temps, plein de douceur à l'égard des ennemis de l'Évangile, et de respect pour la conscience d'autrui. S'il est quelquefois passionné dans sa controverse, on peut lui pardonner ce manque de modération, en raison du désir légitime qui le possède tout entier, de servir et de glorifier son Dieu.

« Je vous vois dans l'erreur, dit-il encore dans la même lettre (1) ; d'autres ont été dans la même erreur et en sont sortis ; moi-même j'ai été dans le rationalisme de beaucoup de protestants, qui a plus de rapport avec les sentiments où vous êtes que vous ne pensez peut-être : il était de mon devoir de remplir auprès de vous l'office que d'autres ont rempli auprès de moi, et de vous faire connaître ce que m'a appris la Parole de Dieu. Et c'est dans la charité, c'est avec un sincère désir de votre salut que je vous ai écrit, croyez-le, mon cher Monsieur ; heureux, si l'exposé que je vous demandais des preuves de l'infaillibilité de l'Église Romaine, vous conduisait à en reconnaître la faiblesse, et à rendre gloire au Saint-Esprit, promis au croyant pour lui faire comprendre et recevoir la Parole de vie. »

Quelle sincère et profonde conviction respire dans ces lignes ! — Ad. Monod considérait *le salut par la grâce* comme la doctrine essentielle de l'Évangile, et c'est elle que, depuis sa conversion à Naples, il ne cessa de prêcher durant tout le cours de son ministère, opposant cette doctrine à celle du *salut par les œuvres* : il pensait avec beaucoup de bons esprits que l'erreur de ceux à qui il répugne de croire à l'Évangile, vient de ce

(1) Pages 13 et 14.

qu'ils s'imaginent pouvoir se sauver par eux-mêmes, c'est-à-dire racheter leurs péchés et se rendre agréables à Dieu par leurs *œuvres*, soit que ces œuvres s'appellent *pénitences, contrition, indulgences, confession*, soit qu'elles s'appellent *repentir, prières, aumône, vertu*. Se sentir pécheur au point de ne mériter rien, de ne valoir rien, de ne s'estimer rien, et puis se jeter tel quel entre les bras de Jésus-Christ, pour recevoir de lui le pardon et la paix — voilà quel était, aux yeux d'Ad. Monod, le seul chemin pour arriver à la foi chrétienne, et voilà ce que pendant neuf ans il prêcha à Lyon *avec un talent chaque jour mieux constaté*, disaient ses adversaires eux-mêmes.

Lorsque, par suite de l'appel que lui adressa la Faculté de Montauban, il se crut obligé de quitter son Eglise, celle-ci se trouvait dans l'état le plus florissant. Animée de l'esprit de son fondateur, édifiée de sa piété, elle a continué, après lui, de prospérer et de grandir, si bien qu'aujourd'hui elle s'est enrichie de dix chapelles desservies par cinq pasteurs, et vit, sous le nom d'Eglise évangélique, d'une vie religieuse admirablement active.

---

## IV.

## SON ENSEIGNEMENT À LA FACULTÉ DE MONTAUBAN.

Ce fut à la fin de l'année 1836 qu'Ad. Monod quitta, selon ses propres expressions, *ce grand Lyon pour ce petit Montauban, non sans avoir mal à l'endroit du cœur*. Comment en aurait-il été autrement? Il laissait derrière lui des amis, des frères, qui étaient *ses fils en la foi*, et qu'il ne devait plus, selon toute vraisemblance. revoir ici-bas. Mais l'appel était pressant, et son principe consistait à se laisser guider par les événements et les circonstances, comme par des signes dont Dieu se sert pour nous faire connaître sa volonté. C'était en vertu de ce principe et d'après le conseil de quelques amis pieux et éclairés (1), qu'il avait préféré se laisser donner sa démission par le Consistoire de Lyon, plutôt que de la prendre lui-même. Ici, il ne s'agissait pas d'une affaire analogue. La Faculté de Montauban l'appelait à remplir la chaire de Morale et d'Homilétique, demeurée vacante par la mort d'un professeur ; et, s'il n'avait pas répondu à cet appel, il aurait cru manquer à un devoir sacré, d'autant que la chaire proposée était celle où il espérait avec raison pouvoir rendre le plus de services aux futurs serviteurs de l'Eglise. C'est qu'en effet la morale chrétienne et l'art oratoire avaient toujours été le principal objet de ses études. Aussi, ne négligea-t-il rien pour donner à ses cours tout l'intérêt et toute la solidité désirables. Mais il ne devait occuper

(1) C'étaient, en dehors de sa famille, MM. Blanc (de Mens), Cellerier père, Cook, Gaussen, Gonthier, Lissignol, Soulier (d'Anduze), Wilks. (Voir *Destitution*, page 64).

cette chaire que pendant trois ans; car, sans consulte ses intérêts, ni ses goûts personnels, il la céda ensuite à M. Guillaume de Félice qui y était spécialement propre (1), tandis que lui-même se chargeait de celle d'Hébreu et de Critique sacrée. Bien qu'Ad. Monod ne réunit pas toutes les qualités nécessaires pour cet enseignement, c'était Dieu qui l'avait visiblement conduit par la main; il saurait donc bien le seconder dans son travail, et suppléer à ce qui pouvait lui manquer.

Privé ainsi de la chaire d'éloquence sacrée, il en créa une autre, dont l'absence lui paraissait une lacune dans un enseignement destiné surtout à former des prédicateurs de l'Evangile; nous voulons parler du cours qu'il ouvrit sur le Débit oratoire, chose que ses prédécesseurs n'avaient jamais tenté de faire, — et là, joignant l'exemple au précepte, il montra à ses élèves ce que c'est que la prononciation, le geste et l'action oratoire. Mais, s'il regardait cette partie extérieure de l'éloquence comme indispensable au prédicateur, il n'en exagérerait pourtant pas l'importance: au-dessus d'elle, il plaçait la solidité du fond, dont ces moyens ne doivent être que les instruments passifs et obéissants, autant du moins que la nature le permet à des organes ordinairement faibles et imparfaits. Quant à son enseignement principal, la critique des livres saints, ce n'était pas sans répugnance qu'il l'abordait: on aurait dit qu'il la redoutait, cette étude, non point sans doute pour lui-même, mais pour la foi de ses élèves, à qui il recommandait souvent de se mettre en garde contre les ouvrages de critique rationaliste. Cette crainte outrée à l'égard de la libre recherche (recherche sans laquelle il n'y a pas plus de saine théologie que de saine

(1) Encore étudiant à Strasbourg, M. G. de Félice avait, en 1823, concouru avec succès pour un prix offert par la Société de la Morale chrétienne. (Voir *Mélanges* de P.-A. Stapfer. Tome II, *Religion*, page 148. Paris 1844).

philosophie), ne pouvait manquer de déplaire à une jeunesse avide de lumières. C'est ce qui arriva : quelques-uns s'écartèrent des chemins battus, et ouvrirent ainsi la voie aux études sérieuses et impartiales. Non que celles de leur maître ne présentassent ces caractères dans une certaine mesure : il l'avait suffisamment démontré dans le discours qu'il prononça, au mois de novembre 1841, à l'occasion de la réouverture des cours de la Faculté, et où il développa avec son éloquence habituelle cette idée, que *la vraie piété favorise la vraie science théologique* ; mais il est certain que sa manière d'étudier la Bible avec le parti pris d'avance d'y trouver toujours le doigt de Dieu, n'était pas favorable aux progrès de la science, et ne répondait plus aux besoins de l'époque. C'est ce que comprenaient fort bien ses élèves, qui ne laissaient échapper aucune occasion de lui faire toutes sortes d'objections. Le professeur poussait le scrupule jusqu'à employer plusieurs leçons à tâcher d'y répondre ; et il s'en tirait le plus souvent à l'aide de ses métaphores (1) oratoires qui sont comme le signe indicateur et l'apanage d'un merveilleux talent, et qu'à ce titre on ne se lasse jamais d'applaudir, mais qui ne font pas avancer d'un pas les questions de critique.

Ad. Monod ne pouvait donc faire école, surtout au dix-neuvième siècle. Et cependant, par sa foi profonde, par sa vie si belle et si pure, par son incomparable éloquence, il sut exercer une influence immense sur la Faculté de Montauban, aussi bien que sur l'Eglise. Pendant un certain temps, il fut de mode parmi quelques-uns de ses élèves de le prendre en tout pour modèle : geste, pose, inflexions de voix, inclination de la tête, mouvements du corps, — rien n'y manquait. Ces eunes imitateurs oubliaient ce précepte de l'art : « Il ne

(1) Après la *métaphore*, les figures de rhétorique qu'il emploie le plus souvent sont : *l'amplification*, *l'antithèse*, *le paradoxe*, et enfin *l'ironie*, mais une ironie de sérieuse amertume.

faut se mouler sur personne, à moins que l'on ne trouve déjà en soi-même tous les caractères de son modèle» (1).

Mais l'influence d'Ad. Monod ne se borna pas au cercle de la Faculté : elle s'étendit sur l'Eglise, dont il occupait parfois les chaires ; elle s'étendit aussi sur presque toutes les Eglises du midi, que, pendant les vacances, il allait visiter, pour se dédommager de n'avoir pu, durant l'année scolaire, faire l'œuvre d'un pasteur. C'était pour lui un véritable chagrin de ne pouvoir prêcher que de temps en temps ; car la prédication était sa vie. Aussi se décida-t-il à ouvrir, dans la Chapelle de la Faculté, un culte spécialement destiné aux étudiants. Il y prêcha plusieurs années, attirant la foule à ses sermons, bien qu'ils fussent semés d'allusions directes ou indirectes à la future carrière de ses élèves. Il avait ainsi depuis longtemps gagné l'estime et l'affection du troupeau, quand une place de pasteur se trouva tout-à-coup vacante à Montauban : Ad. Monod posa aussitôt sa candidature ; il échoua. Le Consistoire lui préféra un homme qui n'avait ni sa foi, ni son talent, et prétexta que les fonctions de pasteur n'étaient plus, comme au dix-septième siècle, compatibles avec la charge de professeur. A travers ce prétexte, nous croyons découvrir la véritable raison de ce rejet ; les convictions d'Ad. Monod ne plaisaient pas à tous, et paraissaient trop exclusives. Quoiqu'il en fût, la famille d'Ad. Monod s'en préoccupa plus que lui-même ; ou, s'il en conçut quelque peine, c'était pour ses adversaires dont l'indifférence religieuse éclatait ainsi dans tout son jour. Quant à lui, il se contenta du service qu'il avait fondé dans la Chapelle ; et ce fut là qu'il continua à prêcher tous les Dimanches avec le même succès, jusqu'à ce que le Consistoire de Paris l'appelât comme suffragant du pasteur Juillerat.

(1) Voyez ce que disait le *Journal littéraire de la Haye* des imitateurs de Saurin. Tome X, page 72. Article sur le Tome III des sermons de Saurin.

Avant de répondre à cet appel, il alla consulter son ami M. de Félice, qui, malgré son désir bien naturel de le garder auprès de lui, n'hésita pas à lui dire franchement qu'il le croyait nécessaire à l'Eglise de Paris, et que c'était là sa véritable place. « Allez, ajouta M. de Félice, et que le Seigneur vous accompagne, comme il vous a accompagné durant les longues années que nous avons passées ensemble ! » Ad. Monod suivit ce conseil avec tout l'empressement d'un homme certain de faire la volonté de Dieu.

Montauban le vit partir avec regret ; mais il n'en fut pas de même du corps académique : la ville, en effet, perdait un orateur chrétien de premier ordre, tandis que la Faculté ne perdait, après tout, qu'un professeur de *théologie scolastique*, c'est-à-dire dont l'enseignement procédant par syllogismes et par voie de comparaisons, plutôt que par voie historique, n'était plus en rapport avec les besoins de la *théologie moderne*.

---

## V.

AD. MONOD EST NOMMÉ A PARIS. — SES PRÉDICATIONS.  
— SA MORT.

Nommé suffragant de M. Juillerat au mois de mars 1847, puis installé à Paris le 31 octobre de la même année, enfin nommé titulaire au mois d'avril 1849, — le voilà donc dans son élément ! On peut dire que la période de son ministère qui s'étend depuis son installation comme pasteur-suffragant jusqu'au 6 avril 1856, jour de sa mort, est plus importante, bien que moins longue, que chacune des deux précédentes. C'est alors, en effet, qu'il lui a été donné de faire le plus de bien, non-seulement par les visites pastorales dont aucune ne lui était indifférente, mais surtout par la prédication, à laquelle il consacrait la plus grande partie de son temps, et où l'on pouvait voir qu'il était à l'apogée de son talent oratoire.

A côté des devoirs ordinaires de la vie pastorale, il eut aussi à s'occuper des positions ecclésiastiques qui commençaient à diviser les chrétiens. En vertu du même principe qui ne lui avait pas permis, à Lyon, de donner sa démission ; à Montauban, de refuser la charge de professeur ; à Paris, celle de pasteur, et malgré la retraite d'un de ses collègues, son propre frère, qui fonda à Paris une Eglise indépendante, Adolphe Monod tint ferme pour l'Eglise établie.

» Ce n'est pas à nous de sortir, disait-il, c'est aux rationalistes..... Victorieuse ou intolérable, telle est la glorieuse alternative de la vie chrétienne au sein de l'Eglise visible. C'est la ligne de conduite que j'ai suivie autrefois à Lyon, où ma démission aurait été bien plus justifiée, soit par ma position personnelle, soit par l'état général de l'Eglise, qu'elle ne le se

rait aujourd'hui. Je pris alors l'avis de dix pasteurs (1), qui me conseillèrent tout d'une voix quoique sans concert de demeurer à mon poste : *Il ne fallait pas*, me fit écrire l'un d'entre eux, le vénérable Cellérier père, *il ne fallait pas donner à croire, en me retirant, que la doctrine que je prêchais ne fût pas celle de l'Eglise réformée de France*. Je me suis trop félicité depuis d'avoir suivi cette marche patiente et sûre, pour ne pas m'y tenir encore aujourd'hui » (2).

Cette marche, ou plutôt ce principe qui le fit demeurer dans l'Eglise établie, nous paraît être, après tout, le principe chrétien ; car nous ne voyons pas d'exemple de démission dans le Nouveau-Testament : ni Jésus-Christ, ni les apôtres n'ont rompu, de leur propre mouvement, avec la synagogue juive. *Je ne suis pas venu abolir*, disait Jésus-Christ, *mais accomplir*, c'est-à-dire insinuer peu à peu un esprit nouveau dans les cœurs, sans détruire la forme qui n'est que l'enveloppe, mais en modifiant le fond qui seul importe. Ad. Monod a voulu marcher sur les traces de son maître ; il est demeuré au poste où Dieu l'avait placé, pour lutter, non pas contre telle ou telle forme du culte, mais contre le fond des préjugés et des erreurs de ce qu'il appelait l'*anti-christianisme* soit catholique, soit protestant-rationaliste ; et cette lutte ne pouvait, à son avis, se soutenir d'une manière efficace qu'à la condition de *conserver à l'Eglise*, selon sa propre expression, *la place d'honneur qui lui appartient dans l'opinion des peuples*. Il a été constamment sur la brèche, respectant toujours les *personnes*, mais ne ménageant jamais les *idées* contraires à l'Evangile. S'il s'est parfois indigné contre tel de ses collègues dont il ne partageait point les opinions, cette indignation, résultat de son zèle religieux, et non point d'un esprit de parti ou d'une amertume personnelle, ne durait qu'un instant. Parmi les pasteurs dont il combattait les opinions, il faut

(1) Voir la note 1 de la page 76 de notre Etude.

(2) *Pourquoi je demeure dans l'Eglise établie*, pages 44 et suiv.

citer comme le plus redoutable, Athanase Coquerel père, qui était alors dans la pleine maturité de l'âge et du talent. Athanase Coquerel, c'était l'art, si l'on veut ; mais Adolphe Monod, c'était plus que l'art ; c'était la nature idéalisée, de l'aveu de tous ceux qui l'ont entendu. Quoique bien jeune nous-même quand nous avons ce privilège, nous conservons encore quelque souvenir des effets prodigieux qu'il obtenait dans le temple de l'Oratoire Saint-Honoré ou dans celui de Pentemont (rue de Grenelle Saint-Germain) : avant d'ouvrir la bouche, par sa seule présence, et lorsqu'il gravissait pas à pas les degrés de la tribune chrétienne, il captivait déjà ses auditeurs, dont la foule nombreuse et avide d'entendre sa parole, débordait jusque sur les marches de la chaire. Protestants et catholiques allaient l'entendre : le P. Laccordaire s'inclinait, dit-on, devant lui, et M. de Rémusat a écrit dans la *Revue des deux mondes* : « On n'avait peut-être jamais entendu de nos jours un orateur sacré qui pût lui être comparé. » Nous recueillons ces paroles comme un précieux témoignage rendu à l'une des gloires du protestantisme français. Mais ce n'étaient pas seulement les sommités du clergé catholique et les écrivains illustres qu'attirait Ad. Monod : tous ceux que leur profession appelait à parler en public, voulaient l'entendre. Jamais peut-être, depuis Jacques Saurin, on n'avait vu dans nos temples autant de professeurs, d'avocats, et même d'acteurs. Ceux-ci auraient pu répéter un mot du comédien Baron. On raconte qu'étant allé entendre le P. Massillon, et frappé du naturel de son débit, il dit à un autre acteur qui l'avait accompagné : « Mon ami, voilà un *Orateur*, et nous, nous ne sommes que des *Comédiens* (1). » Il me semble même que cette différence entre l'accent vrai d'un orateur et l'accent fictif d'un comédien, devait paraître plus sensible encore aux auditeurs d'Ad. Monod ; car il avait étudié toutes les

(1) Voy. Préface des *Sermons de Massillon*, pages XXVI et XXVII Paris 1768.

ressources de l'art oratoire, et savait approprier les accents de sa voix aux sentiments de son âme, ne mettant ni plus, ni moins de force dans ses intonations, qu'il n'y en avait dans sa propre pensée ; talent que Massillon ne possédait pas, à en juger du moins par le silence de ses biographes. On connaît cependant l'impression qu'il faisait sur Louis XIV. « Mon Père, lui disait le roi, j'ai entendu plusieurs grands orateurs dans ma Chapelle, j'en ai été fort content : pour vous, toutes les fois que je vous ai entendu, j'ai été fort mécontent de moi-même. » Eh bien ! cet éloge qui honore également le goût du monarque et le talent du prédicateur, Ad. Monod le méritait à un très-haut degré : dans ses prédications, nulle fausse rhétorique, nulle recherche mondaine des applaudissements oratoires ; la nature avait, chez lui, remplacé l'art en le dépassant ; et c'était avec tant de beauté et de vérité tout ensemble qu'il parlait de ses expériences personnelles, que l'on ne songeait pas seulement à admirer, mais que l'on se sentait involontairement ravi, subjugué par la grande éloquence, l'éloquence du cœur et de la conscience morale.

Tout en jugeant nécessaire de se servir des armes terribles de l'éloquence humaine pour combattre l'incrédulité et l'athéisme contemporains, il se méfiait de ce que l'emploi de ces armes pouvait avoir de dangereux pour sa cause, tant d'auditeurs ne venant chercher à l'église que des plaisirs intellectuels, sans songer à satisfaire leurs besoins religieux ; à plus forte raison blâmait-il ce qu'il y avait de pompeux dans la forme des discours de certains prédicateurs, qui semblent n'avoir pour but que d'éblouir l'imagination au moyen de pièces de rapport disposées d'avance comme des décorations de théâtre. Il pensait donc, et à juste titre, que cette manière de présenter l'Évangile ne pouvait suffire, parce qu'elle avait quelquefois le double inconvénient de transformer la chaire de vérité en une scène théâtrale, et de ne pas offrir une

nourriture religieuse assez spéciale et assez substantielle. A l'effet de suppléer à ces inévitables lacunes des prédications du matin, il établit, le dimanche soir, dans une des salles de l'Oratoire Saint-Honoré, un service d'explications familières de la Parole de Dieu. Il avait déjà tenté de le faire au temple de Lyon; mais le Consistoire ne le lui avait pas permis: celui de Paris fit preuve de plus d'intelligence et de zèle religieux, en l'y autorisant; car Ad. Monod n'avait rien perdu de sa ferveur première, il était seulement plus mûr d'âge et plus riche d'expérience.

Voici quel était l'ordre de ce service: Ad. Monod l'ouvrait par la prière; puis il lisait une portion des Ecritures, indiquait à l'assemblée un cantique à chanter; et, après le chant, il expliquait la portion des Ecritures qu'il venait de lire, accompagnant ses explications de réflexions pratiques, tirées de la connaissance approfondie qu'il avait de la Bible entière. Le service se terminait par un nouveau chant, une prière d'action de grâces et la bénédiction. Sa parole respirait alors tant d'onction et de simplicité, que plusieurs, sans pouvoir s'empêcher de l'admirer dans un grand temple, en présence d'une foule immense, préféraient l'entendre dans ces petites réunions. Nous croyons même être en mesure d'affirmer qu'il y a vu les plus beaux fruits de son ministère.

Mais Dieu avait décidé qu'il retirerait à lui son fidèle serviteur dans la force de l'âge et au milieu de ses succès les plus éclatants. Depuis longtemps, il souffrait d'un mal cruel, un cancer au foie, dont les secours de l'art ne pouvaient arrêter les progrès. Sa sérénité d'âme n'en était nullement altérée, et il n'en continuait pas moins à occuper la chaire, toutes les fois que ses forces le lui permettaient. Le dimanche de Pentecôte de l'année 1855. après une belle prédication à Pentemont, *la plus merveilleuse peut-être*, dit M. Martin. Paschoud, *qui soit sortie d'une bouche humaine*, et dont le texte était: « Celui

qui boira de cette eau n'aura jamais soif, » quand il fut descendu de chaire, quelqu'un lui dit : « Pauvre Adolphe, que vous nous avez fait de bien ! mais que vous vous êtes fait de mal ! » -- « Je vais maintenant me reposer, répondit-il, je ne prêcherai plus de tout l'été, qu'une ou deux fois à Genève. » Hélas ! au lieu de prêcher une ou deux fois à Genève, il se mettait au lit pour ne plus se relever. Sa constitution n'avait jamais été bien robuste ; souvent même, dans sa jeunesse, mis en demeure par le Consistoire de Lyon de prendre un suffragant rationaliste ou de prêcher lui-même, il avait préféré ce dernier parti, s'exposant ainsi à de grandes fatigues. Mais le mal s'était plus aggravé en deux ans qu'il n'avait fait dans les vingt-sept précédentes années ; si bien qu'au mois d'octobre, il était couché sur un lit de tortures : près de ce lit, se trouvait, dit-on, une barre de fer à laquelle il s'accrochait pour lutter contre l'excès de la douleur, et au plus fort de ces luttes, véritable stoïcien chrétien, il composait un hymne d'action de grâce et d'amour. Privé de la chaire et du culte public, il tint chaque dimanche, dans sa chambre, des réunions religieuses, auxquelles assistaient un petit nombre de personnes invitées à tour de rôle. Souvent c'était avec le ton de l'ami qu'il parlait à cet auditoire ; mais parfois aussi il retrouvait les intonations du prédicateur, et surprenait encore par le feu de son regard et par sa voix toujours sonore, quoique moins forte et plus lente. Chaque fois, un pasteur était chargé de distribuer la sainte cène, moyen de grâce dont Ad. Monod, d'après le conseil de ses collègues, voulut user abondamment, pour adoucir ses souffrances en se maintenant dans sa communion invisible avec Dieu. Le 23 mars 1856, jour de Pâques, il faillit s'évanouir en articulant les derniers mots de son allocution. Enfin, huit jours après, *sachant à peine s'il pourrait se faire entendre, il recueillit le peu de forces qu'il avait encore, pour glorifier l'amour éternel et infini de Dieu, terminant ainsi par une*

*prière d'action de grâces toute sa prédication sur la terre (1).*

Plus d'une fois, dans le cours de ses *Allocutions*, il s'interrompait pour s'écrier :

« O mon Dieu ! fortifie mon cœur et ma bouche pour te donner gloire dans mon affliction !..... Dans l'Ancien Testament, nous apprenons déjà, ce qui devrait suffire pour remplir nos cœurs de joie..... O mon Dieu ! déploie ta force dans mon infirmité !..... »

La nuit, il était veillé par des étudiants en médecine, qui, à sa demande, lui lisaient quelquefois une portion des Saintes-Ecritures ; alors son visage s'illuminait d'une joie soudaine, et il se mettait à expliquer chaque verset, chaque mot, dont il faisait sortir tout un monde d'idées célestes.

Le dimanche 6 avril, à une heure et demie de l'après-midi, c'est-à-dire deux heures avant le moment habituel de la réunion, Adolphe Monod expira, après une agonie assez longue, entre les bras des siens. Depuis six mois, on priait pour lui dans tous les temples, et il se sentait disait-il, *porté sur ces prières*. « Quand les pasteurs officiants annoncèrent du haut de la chaire qu'il était mourant, a écrit quelque part M. Athanase Coquerel fils, un douloureux frémissement parcourut l'assemblée entière, et de ferventes prières s'élevèrent vers Dieu de tous les cœurs. » Des différents points de la France et de l'étranger accourut une foule de pasteurs de toute nuance et de toute Église, pour assister à ses funérailles, et oublier leurs dissentiments en confondant leurs douloureux regrets. Rationalistes et orthodoxes furent unanimes à déplorer la perte immense que faisait l'Église. Tel fut le nombre de ceux qui se réunirent au cimetière pour rendre les derniers devoirs à Adolphe Monod, qu'il ne fallut pas moins

(1) Adieux d'Ad. Monod. — Préface, page VII.

de toute la force d'organe et de toute la fermeté; d'âme de l'un de ses collègues, son propre frère (démissionnaire de l'Église établie), chargé de présider cette triste cérémonie, pour faire entendre quelques paroles de consolations et d'édification sous des torrents de pluie continuelle, qui auraient fait dire, au seizième siècle, que *le ciel semblait pleurer le malheur advenant à l'Église de Jésus-Christ sur la terre.*

On inscrit sur la tombe ces mots de saint Paul : « J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé. — O mort, où est ton aiguillon? O sépulcre, où est ta victoire? »

Ce fut un deuil universel. Cette mort eut son contre-coup dans toute la chrétienté. Il était, selon l'expression de M. de Félice (1), *la tête et le cœur de l'église réformée*; on regardait à lui comme au pilote dans la tempête. Une pareille douleur ne pouvait demeurer dans un cerle restreint; elle a retenti de l'autre côté de l'Océan, et les deux hémisphères regrettent encore celui qui fut, comme on l'a dit, un homme de bien sans faiblesse, un chrétien humble et charitable, un fidèle pasteur des âmes, et l'on peut ajouter un martyr (2). Mais nous devons dire aussi de lui ce qu'il disait lui-même, dans une de ses dernières prédications, de chacun des patriarches, des prophètes et des apôtres : « Il n'est pas mort, il vit ! »

(1) Voy. *Hist. des protestants de France*, par M. G. de Félice.

(2) Voy. *Journal de Paris*, mars 1869 (3 articles de M. Alb. Decrais).

## VI.

## PRINCIPAUX TRAITS DE SON CARACTÈRE.

Avant de passer à notre seconde partie, jetons un dernier coup-d'œil sur cette belle figure.

Parlons d'abord des traits habituels de son caractère. — Ad. Monod était ordinairement sérieux et rêveur, ce qui n'excluait pas chez lui un fond de gaieté vraiment enfantine. Ceux qui l'ont connu dans sa jeunesse savent qu'il se plaisait alors à peindre les gens du côté ridicule, et que ses peintures ne manquaient ni de grâce, ni d'esprit. Plus tard, le sérieux de sa profession mit un frein à sa nature enjouée : il tomba dans une certaine mélancolie dont il était le premier à souffrir. De là ces alternatives de joie et de tristesse, que remarquaient en lui tous ceux qui l'approchaient. Le motif de sa mélancolie, c'était sans doute la crainte de demeurer bien au-dessous de sa tâche, en même temps que le vif sentiment de la réalité du péché, cette racine de tous les maux qui pèsent sur l'humanité. Quant à sa gaieté franche et naturelle, un rien suffisait pour l'exciter ; et lorsqu'une fois elle avait éclaté, il lui devenait difficile d'en arrêter le cours.

Si c'étaient là les traits habituels de son caractère, on comprend ce qu'il devait être dans le cercle intime de sa famille. On a dit de lui que, s'il n'y a jamais eu d'homme plus admirable dans un grand temple, en présence d'une foule immense, il n'y a en pas eu de plus simple, de plus doux, de plus modeste, de plus aimable et de plus aimant au foyer domestique. Il avait la confiance naïve d'un enfant, et les tendres effusions d'une femme.

Aussi, se reposait-on entièrement sur lui dans les bons, comme dans les mauvais jours. Mais ni ses joies, ni ses chagrins de famille n'affaiblirent jamais l'ardeur de son zèle pastoral. Il pouvait dire à Dieu dans ses prières : « Le zèle de ta maison ma dévoré. — Que mon ministère ne finisse qu'avec ma vie, et que ma vie ne s'éteigne qu'avec mon ministère ! » Assis un jour sur le rocher de Pierre-en-Cyze, il contemplait la distance qui le séparait du sol : « Quel bonheur, s'écria-t-il avec enthousiasme, quel bonheur de se précipiter là-bas, si ce sacrifice pouvait sauver une âme ! » Les martyrs des siècles passés auraient-ils parlé autrement ?

Sévère pour lui-même, il se montrait toujours indulgent envers autrui. A l'égard de ses égaux, s'il savait, comme saint Paul, *leur résister en face, quand ils méritaient d'être repris*, il le faisait ordinairement avec modération, pensant à juste titre que, *si la perfection de la charité est dans la perfection de la franchise, la perfection de la franchise à son tour est dans la perfection de la charité*. A l'époque où sa maladie commençait à présenter les premiers symptômes inquiétants, un pasteur vint le supplier de l'admettre pour son suffragant : « Mon cher X..., lui répondit Ad. Monod, vous êtes trop épris de vous-même. » Voilà ce qu'il était avec ses égaux, aimant mieux les reprendre avec douceur que leur déguiser ce qu'il pensait sous des flatteries mensongères : ce n'était pas de la sévérité, c'était de la justice. Quant à ses inférieurs, il usait à leur égard des plus délicats ménagements, et s'appliquait à leur faire oublier sa supériorité par une cordiale bienveillance. On le vit même plus d'une fois demander conseil au moindre d'entre eux, sans doute afin de développer en lui la conscience de sa personnalité.

Ajoutons à tout cela une humilité qui portait Ad. Monod à se rabaisser aux yeux des hommes, comme aux yeux de Dieu, mais dans laquelle n'entrait aucune fausse modestie. — Il avait conscience de sa valeur, sans être ni

orgueilleux, ni vanteur. Religieux sans bigoterie, il était également humble sans affectation ; détestant le dédain aussi bien que la flatterie, il voulait se rendre justice à lui-même, et à tous. On le surprit à Montauban disant à ses amis : « Que pensez-vous de mon sermon ? Pourquoi ne m'en avez-vous pas loué ? » Mais l'instant d'après, il en éprouvait du remords, et se jetait au cou de ceux qui lui avaient ainsi épargné une sensation d'orgueil. Un jour, quelqu'un lui ayant fait des compliments à propos de l'une de ses plus belles prédications, Ad. Monod fixa sur lui son regard perçant, et lui dit : « Cher ami, Satan m'a parlé de tout cela avant vous. »

Sur son lit de mort, il rendait grâce à Dieu de lui avoir donné, non pas l'éloquence (*il ne considérait toutes ses œuvres qui avaient été appréciées et recherchées, que comme un linge souillé*), mais... *la foi du petit enfant.*

Aux yeux de tous ceux qui l'ont connu de près et à fond, Ad. Monod était plus remarquable encore par l'aménité et la simplicité de sa personne (1), que par son talent de prédicateur.

Voilà l'homme qui a remué le monde chrétien, et que l'Eglise pleure toujours, si grands étaient le respect et l'affection dont elle l'entourait. Sans aucun doute, Dieu a fait une brèche immense au protestantisme en lui enlevant Adolphe Monod, après lui avoir enlevé Vinet et Verny, ces hommes d'une piété aussi originale et peut-être aussi profonde que la sienne, et qui possédaient, comme lui, à un très-haut degré l'esprit français. Pourtant, il est permis de se demander si sa mort prématurée, qui clôt la période du réveil, a été un malheur pour sa gloire, qui, elle aussi, a servi et sert encore à sa manière la cause de l'Évangile. A en juger par Athanase Coquerel, son contemporain et son rival en éloquence, nous doutons qu'il se fût maintenu à la hauteur où l'avait placée la maturité de son génie oratoire. En supposant même (ce qui

(1) Il a eu des *adversaires*, mais jamais d'*ennemis*.

n'arrive qu'à certains orateurs privilégiés) que son talent n'eût rien perdu de sa fraîcheur, rappelons-nous que ses idées n'étaient déjà plus guère en rapport avec l'époque où il parlait; que serait-ce maintenant qu'il s'est produit, dans la théologie, des changements si considérables ?.. A mesure qu'on se rapproche du moment de sa mort, l'on est de plus en plus frappé de l'acharnement avec lequel il lutte contre la tendance théologique moderne. Il est donc probable qu'il aurait continué cette lutte, et s'y serait épuisé inutilement. Se survivant à lui-même, il aurait nui en même temps aux succès du christianisme dans le monde; au lieu que le moment où il a brillé du plus pur éclat, et servi le plus efficacement le Rédempteur des hommes, est celui où Dieu l'a rappelé à lui, comme s'il avait voulu lui dire: « C'est assez, ton œuvre est accomplie. »

---

SECONDE PARTIE

---

**LE PRÉDICATEUR**

## SECONDE PARTIE

---

# LE PRÉDICATEUR

---

### VII.

#### SES DISPOSITIONS NATURELLES OU ACQUISES POUR LA CHAIRE CHRÉTIENNE.

Nous venons de voir ce qu'était l'Homme : disons maintenant ce qu'était le Prédicateur. Pour la forme comme pour le fond, son talent tient à la fois du dix-septième et du dix-neuvième siècle. Nous avons choisi Bourdaloue pour type de comparaison, au début de notre première partie ; l'on aurait tort pourtant de prendre cette comparaison dans un sens absolu : elle est juste, s'il s'agit des premiers et des derniers sermons d'Ad. Monod ; mais elle deviendrait fautive, si on l'appliquait à sa manière en général. Il a les périodes sonores des Prédicateurs de la cour de Louis XIV, sans en avoir toutefois le ton didactique et les divisions si méthodiques. En revanche, il emploie souvent des expressions abstraites, qui ne seraient pas comprises d'un public ordinaire ; mais c'est un fait notoire que les Orateurs protestants parlent à un auditoire cultivé, et plus ou moins familier avec le langage philosophico-théologique : les Orateurs catholiques, au contraire, se trouvent presque toujours en face d'un public très-diver-

sement composé; et, s'ils veulent se faire comprendre du plus grand nombre, ils doivent se borner à développer des lieux communs. Or, telle était la tournure d'esprit d'Ad. Monod, qu'il ne pouvait se contenter de ces généralités: il lui fallait des traits saillants et originaux, qui ne peignissent pas seulement le cœur humain avec ses aspirations et ses mécomptes, mais qui déchirassent ses replis les plus secrets, et le convainquissent d'impuissance à se sauver lui-même. Ainsi, c'est plus qu'à un moraliste sagace, plus qu'à un fin psychologue, que nous avons affaire; c'est à un profond penseur, connaissant par expérience les maux non-seulement de *l'homme*, mais *des hommes*, et s'efforçant d'adresser à chacun d'eux, aussi bien qu'à la génération actuelle, l'exhortation spéciale qui lui convient. L'étude de cette prédication nous le fera voir; mais avant de l'aborder, nous rechercherons quelle part de ce talent revient à la nature, quelle part à l'éducation et au travail; il nous paraît utile, en effet, de le savoir, afin d'apprécier le Prédicateur à sa juste valeur. Adolphe Monod disait sur son lit de mort: « Si par la grâce de Dieu je suis devenu ce que j'ai été, c'est moins à des dons exceptionnels que je le dois, qu'à un travail consciencieux et persévérant. » Mais peut-être ne doit-on pas prendre ces paroles au pied de la lettre, son humilité l'inclinant à donner moins d'importance aux dons qu'il avait reçus de la nature, qu'à ce qui était, chez lui, le fruit de l'étude et de la réflexion. La vérité est, à notre avis, que la nature l'avait richement doué, et qu'il se perfectionnait sans cesse par le travail et par la prière. Jamais il ne montait en chaire avant de s'être préparé sérieusement devant Dieu; et, s'il ne l'avait pas fait, il aurait cru, non pas s'exposer à rester court, mais manquer à un devoir sacré.

« Nous avons vu, il y a quelques années, dit M. de Pressenssé dans la *Revue chrétienne*, un manuscrit de l'un

de ses premiers sermons. Entre deux morceaux saisissants, il avait laissé échapper ce cri de son cœur, que Dieu seul devait entendre : *Mon Dieu, aide-moi par le sang de ta croix!*... Ce mot n'est-il pas toute une révélation? Ne sent-on pas là le saint et douloureux travail de celui qui veut enfanter des âmes à la vérité? Comment s'étonner que des prédications ainsi préparées aient été si puissantes? »

*Orare et laborare*, telle était donc la maxime qu'Ad. Monod mettait en pratique dans la composition de ses sermons; et, à voir en lui tant de défiance de ses propres forces, on aurait dit que la nature avait été ingrate à son égard, tandis qu'au contraire, elle avait été prodigue, et secondait ainsi merveilleusement ses efforts personnels. C'est ce que nous espérons pouvoir démontrer en disséquant, pour ainsi dire, les facultés intellectuelles du Prédicateur. Nous touchons ici à la partie la plus délicate de notre étude.

Cicéron disait : « L'orateur doit avoir la science des philosophes, la subtilité des dialecticiens, la diction presque des poètes, la voix et les gestes des plus grands acteurs. » Ajoutons-y la foi, ou, si l'on préfère, le sens des choses religieuses, et nous aurons toutes les qualités indispensables à l'orateur chrétien.

Eh bien, est-ce trop s'avancer que de dire qu'Ad. Monod avait tout cela, et mieux encore? Il y a d'autant moins de hardiesse à le dire, que toutes ces qualités s'acquièrent par l'étude, et que l'orateur, ainsi formé, ne serait pas, à proprement parler, un orateur, mais plutôt un rhéteur, n'en déplaise à Cicéron. Il ne suffit pas, en effet, pour être orateur, de savoir appliquer toutes les règles de la rhétorique, il faut avoir apporté en naissant certaines dispositions spéciales; non que, sans elles, il ne soit possible de composer, à force de travail, des discours artistement arrangés et riches d'idées comme de mouvements oratoires; mais *les gens du métier* s'a-

percevront bien vite, au ton aussi bien qu'au style de l'orateur, que ses discours *sentent l'huile* et ne coulent pas de source. Ad. Monod, au contraire, semblait toujours parler d'abondance; aussi captivait-il l'auditeur le plus difficile ou le plus rebelle à l'Évangile : il gagnait son estime, et l'entraînait malgré lui à donner gloire au Dieu de Jésus-Christ. L'on se souvenait de sa parole vibrante longtemps après l'avoir entendue : M. Guillaume Guizot nous apprend même, dans un article du *Journal des Débats* (1), qu'il a connu un jeune prédicateur qui pouvait encore, à plusieurs années de distance, réciter des périodes entières de l'un des plus beaux sermons d'Ad. Monod, et M. Martin Paschoud nous parle, dans le *Disciple de Jésus-Christ* (2), de l'une des dernières prédications de notre orateur, comme *l'ayant encore dans l'oreille et dans le cœur* au moment où il écrivait, c'est-à-dire environ un an après l'avoir entendue... Un fleuve d'éloquence aussi intarissable pouvait-il, je le demande, prendre sa source dans des facultés ordinaires ? — D'ailleurs, s'il est une chose évidente aux yeux de tous ceux qui ont connu Ad. Monod à l'âge de l'adolescence, c'est qu'il avait alors l'esprit fin, délicat, ouvert aux images riantes et gracieuses : la poésie descriptive était pour lui d'un attrait tout particulier. Or, c'est là justement, entre autres choses, ce qui le distingue comme prédicateur; car il se complait dans les tableaux descriptifs, et fait presque de la poésie en prose.

De plus, il était capable d'émotions tendres et fortes, de sentiments variés, de pénétration, d'expansion; autant de dispositions pour la parole qui ne s'acquièrent pas, et qui, jointes à un certain instinct, un je ne sais quoi de semblable à ce que doit éprouver l'oiseau qui se sent

(1) *Journal des Débats* du 11 avril 1856.

(2) *Disciple de Jésus-Christ*, mai id.

fait pour chanter, constituent tout l'appareil inné du véritable orateur.

« Il en est de l'éloquence comme de tous les arts, dit M. l'abbé Bautain ; pour y réussir, il faut être fait pour cela, ou en avoir la vocation, c'est-à-dire y être porté d'une manière presque invincible par un penchant mystérieux, par une attraction inexplicable, qui influe sur toute l'existence et la tourne en définitive vers son objet comme l'aiguille aimantée cherche le nord » (1).

Ad. Monod (cela est incontestable) possédait aussi ce penchant mystérieux. Mais ici se présente une objection : comment ses professeurs, à Genève, n'ont-ils pas su démêler en lui cette aptitude ? — Une pareille méprise n'est explicable, selon nous, que par les doutes religieux qui, commençant à préoccuper le jeune étudiant, paralysaient en quelque sorte ses facultés, de façon à le rendre presque incapable de composer un sermon digne de lui. Aussi pensons-nous qu'il y a eu un arrêt dans son développement intellectuel et oratoire. Combien de temps cet état dura-t-il ? Peut-être, avec des intervalles, depuis son entrée à l'école de théologie jusqu'à sa conversion ; peut-être, seulement pendant sa première année d'études, pour reprendre plus tard ; peut-être enfin..... Mais nous sommes ici dans le domaine des hypothèses, et Ad. Monod seul aurait pu résoudre ces questions d'une manière précise.

Une chose est pourtant certaine, c'est que, pendant son séjour à Naples, son état d'âme parut si grave à sa famille, qu'elle s'en alarma pour sa carrière. Mais nous savons que l'événement ne justifia pas ces prévisions : au contraire, Ad. Monod sortit de cette crise, armé de convictions originales et profondes, qui devaient faire désormais la matière de tous ses discours.

(1) Etude sur l'Art de parler en public, par l'abbé Bautain, 2<sup>me</sup> édit. Paris 1865, page 34.

Cette crise passée et sa foi bien assise, rien ne pouvait plus arrêter le développement de ses belles facultés, et cela d'autant moins, que ses fortes croyances étaient comme autant d'aiguillons qui le pressaient d'avancer sur la route de la science. Il s'efforça de perfectionner ses dons naturels par un travail assidu, afin de regagner le temps perdu et de pouvoir servir le mieux possible Celui auquel il s'était consacré tout entier.

« Si jamais prédication chrétienne, a dit de lui son rival Athanase Coquerel père, a été marquée au coin de l'art le plus étudié, ce fut la sienne. On sait avec quelle persévérance ses sermons les plus remarquables étaient travaillés ; il les recorreait sans cesse, à mesure que, dans ses courses missionnaires, il les portait d'église en église ; et dans son débit, qui pouvait méconnaître une exploitation très-habile et très-réfléchie des ressources de l'art oratoire, qui certes n'enlevait rien à l'énergie de ses convictions » (1) ?

Mais pour atteindre cette perfection dans la forme, le travail le plus infatigable a beau s'allier aux qualités naturelles les plus distinguées, cela ne suffit pas, si l'on n'a reçu une éducation sérieuse et vraiment évangélique : sans elle, on pourra être un orateur, soit, nous l'accordons ; mais un Prédicateur accompli, jamais. Eh bien ! de ce côté-là non plus, Ad. Monod ne manquait de rien. Inutile de revenir sur le caractère moitié anglais, moitié français de son entourage, ni sur les relations qu'entretenait sa famille avec l'Angleterre, l'Amérique et tous les pays protestants ; il est trop évident que ce milieu varié où il a vécu, ces influences religieuses qu'il a subies, ont puissamment contribué à agrandir son horizon intellectuel, et à développer en lui le sens du divin. Quant aux règles de l'art, l'atmosphère qu'il respirait était aussi

(1) *Observations pratiques sur la prédication*, par Athanase Coquerel. Paris 1860. Page 257.

éminemment propre à les lui insinuer par la pratique : son père, très-instruit lui-même et causant bien, fréquentait la meilleure société parisienne ; dans ce milieu, le jeune Adolphe a dû se façonner, pour ainsi dire, tout seul par l'imitation instinctive de ce qu'il voyait et entendait, il a dû prendre naturellement et presque sans effort l'habitude de la réflexion, ainsi que d'un langage correct, pur, gracieux. Ce qui nous le prouve, c'est qu'à l'âge de sept ans, il jouait déjà un rôle dans une tragédie de Racine, de manière à satisfaire des auditeurs habitués aux représentations scéniques sérieuses. Quelques années après, il entendit Talma, et sut si bien l'imiter, qu'on aurait pu, les yeux fermés, prendre la copie pour l'original. De là, l'opinion de certaines gens qui ont voulu faire d'Ad. Monod un habile et intelligent imitateur de Talma. La vérité est qu'il lui arrivait d'en reproduire *involontairement* les intonations ; mais pour une imitation cherchée et habituelle, rien n'est plus faux : il tenait à être original jusque dans sa manière de parler ; et plutôt que de jouer le rôle d'imitateur, il se serait résigné à la médiocrité, si elle lui eût été possible. — Ce fut donc grâce à son travail, joint à ses dispositions naturelles, que son organe devint souple, son débit expressif, ses attitudes dignes et sans rien d'emprunté, son action tantôt véhémence, tantôt contenue, tantôt précipitée, tantôt chaleureuse, tantôt brusque et emportée, mais correspondant toujours aux mouvements de sa pensée ou aux battements de son cœur, et se trouvant en quelque sorte rehaussée par l'éclat d'un geste noble et sobre tout à la fois. Cette pureté de forme peut s'exprimer en deux mots : Art et Vérité.

Il y a quelque chose de déshonnéte à mettre plus de chaleur dans l'accent que l'on n'en éprouve dans l'âme, ou à faire illusion sur ses véritables sentiments au moyen des inflexions de la voix et de la mobilité de la physio-

nomie. Ad. Monod a réussi à se mettre en garde contre ce piège, dans lequel tombent souvent les plus grands orateurs. Mais pour arriver à cette vérité d'accent si entraînant, il ne lui en a pas moins fallu se livrer à un travail persévérant sur lui-même (1). Témoin cette phrase qu'il cite dans ses *Discours sur Saint-Paul* (où, dit M. Martin-Paschoud, il s'est peint sans le savoir), phrase dont on peut lui faire l'application :

« Un grand acteur tragique des temps modernes a dit quelque part (pardonnez-moi ce rapprochement, j'en ai besoin pour éclaircir ma pensée) : *On me sait gré de réveiller une foule d'idées par un mot fort simple en apparence; il semble que mon intonation soit la page d'un livre; c'est qu'en effet cette intonation est le résultat d'un livre de réflexion* » (2).

Cinq lignes plus bas, le Prédicateur ajoute :

« Il en est de tel coup de pinceau de Raphaël, de tel coup de ciseau de Michel-Ange comme de telle intonation d'un Roscius : il ne prend qu'un instant à donner, il a pris des années à préparer. »

On en pourrait dire autant des intonations d'Ad. Monod, et, en général, de tout ce qu'il faisait. Bien entendu, ces longues préparations et leur résultat n'étaient pour lui que des *moyens* : son *but* était de mettre au service de Jésus-Christ toutes ses forces et tout son talent. C'est ce que M. Guillaume Guizot exprime parfaitement en ces termes : « C'est un des traits saillants de M. Adolphe Monod d'avoir été un penseur et un orateur original, tout en demeurant avec constance, avec scrupule, je dirai même avec une obéissance passionnée, le disciple de l'Évangile. »

(1) Nous rapporterons, à ce sujet, le fait suivant : à Montauban, durant une nuit entière, en veillant un malade, il fut surpris répétant de cent manières différentes ce vers de Racine :

« Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? »

(2) 3<sup>me</sup> série, vol. 2, page 148.

A ce travail assidu se joignait chez lui un usage fréquent de la prière, qui était, pour lui, *la respiration de l'âme*, selon sa propre expression ; il n'entreprenait rien d'important sans avoir demandé à Dieu d'y faire reposer sa bénédiction, et le sentiment de sa présence le remplissait continuellement. Aussi, malgré l'exemple du grand Saurin (1), préférerait-il improviser ses prières, même celles que d'avance il était invité à faire en public. Il en a composé une pour un recueil ; mais nous ne pensons pas qu'il l'ait jamais prononcé du haut de la chaire (2). Il n'est

(1) Saurin prononçait ordinairement avant son sermon une prière qui nous a été conservée dans le tome XI de la grande collection en 12 vol. édition de La Haye.

(2) Nous ne pouvons pas résister au désir de reproduire ici en entier cette belle prière d'Ad. Monod :

« Sauveur miséricordieux qui est venu *prendre nos maladies et porter nos langueurs*, mon âme est bien plus malade que ne l'était le corps de tous les affligés auxquels tu rendis, jadis sur la terre, la santé et la vie. Pourquoi ne puis-je pas être guéri comme eux ? Pourquoi, tourmenté depuis tant d'années par cette lèpre de mon péché, ne puis-je pas parvenir à l'ineffable consolation de l'entendre dire enfin : *Je le veux, sois nettoyé !* Tu le sais, toi qui lis dans les cœurs ! il y a telle pensée de péché, tel désir pernicieux, telle volonté propre enracinée dans le fond de nos entrailles, qui me poursuit, qui me travaille, qui me consume depuis des jours, des mois, des années, et que je ne puis réussir à vaincre, car ce n'est pas vaincre devant Dieu qui est esprit, que d'empêcher à grand peine la convoitise de s'échapper au-dehors, quand elle semble n'être renfermée au-dedans que pour excuser plus de ravage. Ah ! sans doute, c'est que je n'ai pas la foi du lépreux, la foi du centenier, la foi de Pierre, la foi, sinon de ces possédés, du moins des amis qui les amenaient au Sauveur ! Ce n'est pas, ô mon Dieu, que je n'aie pas prié, prié sincèrement pour être délivré. *Je crie de jour, mais tu ne réponds point ; de nuit et il n'y a point de repos pour moi !* — Mais il manque, je le sens bien, quelque chose à nos prières. Ce n'est pas cette simplicité du lépreux : *Seigneur, si tu le veux, tu peux me nettoyer !* Ce n'est pas cette fermeté du centenier : *Dis seulement une parole, et mon serviteur sera guéri !* Ce n'est pas leur foi, non, ce n'est pas leur foi. Je le sens bien, *je doute, je ressemble au flot de la mer agité et chassé ça et là par le vent ; je suis cet homme dont il est écrit : Qu'il ne s'attende pas à rien recevoir du Seigneur !* Quel est donc ce

pas jusqu'aux prières de la liturgie qu'il ne se permit quelquefois de modifier suivant l'impulsion du moment; sauf cependant la *confession des péchés*, qui, on le sait, est un chef-d'œuvre accompli, improvisé par Théodore de Bèze au Colloque de Poissy. Ad. Monod pensait avec raison que les prières lues ou apprises par cœur courent le risque de n'être pas prononcées avec toute l'onction désirable, parce qu'elles manquent ordinairement de ce qui fait l'essence de la prière, c'est-à-dire de naturel, de spontanéité et de ferveur. Au reste, il suffit de lire les mots d'exhortation par lesquels il termine sa brochure sur l'Eglise établie, pour se faire une idée de ce que devait être la prière à ses yeux; s'adressant à ses collègues et à lui-même, il dit: « Hommes de prières, soyons..... des hommes de prière! » Ainsi, à défaut d'une autre expression plus forte, il ne trouve rien de mieux que de répéter la même sous forme oratoire.

Immédiatement avant, il avait dit: « Hommes de parole, soyons studieux, humbles, vrais, pressants, irrésistibles. » Et, nous venons de le voir, il a été lui-même tout cela.

Pourtant, il faut bien le dire, cet orateur *à la voix si belle et aux formes si pures*, comme s'exprimaient les anciens Grecs, ce zélé Prédicateur avait ses défauts, et c'étaient les défauts de ses qualités; il donnait même raison à une maxime latine qu'il connaissait bien (1), et

combat, ce déchirement de moi-même? et comment se fait-il que je croie et que pourtant je ne croie pas? Oh! mon Sauveur! je ne puis rien comprendre à la folie de mon cœur; mais je sais où est le remède, en toi, en toi seul. Toi qui viens à moi les mains pleines de délivrance, commence par mettre en moi la foi nécessaire pour me fortifier! afin que tout vienne de toi, depuis le commencement jusqu'à la fin, de toi de qui nous recevons toute plénitude et grâce pour grâce! Me voici; je crois, Seigneur, subviens à mon incrédulité! Seigneur, augmente-moi la foi!

(1) *Corruptio optimi pessima.*

que, faute d'expression équivalente en français, il traduisait lui-même parfaitement : « Tombe plus bas qui tombe de plus haut. » C'est, en effet, ce qui lui arrivait : il était trop constamment oratoire, et s'emportait parfois jusqu'à une vivacité excessive. Ces écarts, irritant quelques-uns de ses auditeurs, lui attiraient les remontrances de ses amis eux-mêmes : « Quand on dépasse le but, lui disait M. G. de Félice. on le manque. »

---

## VIII.

## SES PROCÉDÉS DE COMPOSITION.

Nous croyons devoir consacrer un paragraphe entier à ses procédés de composition. Cela nous paraît essentiel, avant d'étudier sa prédication elle-même.

« Comme il faut avoir à son service, pour le grand moment, a dit le pasteur Louis Rognon, des paroles, des idées, des formes, un certain tour, une habitude d'agencer les raisonnements, d'entamer et de terminer un sujet, il est nécessaire de se livrer à un travail persévérant et de tous les jours. C'est dans la rue, dans le cabinet, dans les conversations avec les hommes lettrés ou illettrés, dans le commerce habituel des grands orateurs et des grands poètes, qu'il est bon de recueillir les matériaux dont on doit se servir à l'heure solennelle qui appelle à parler en public. Là, se trouve la solution du problème posé par ceux qui discutent le mérite relatif du discours écrit ou du discours improvisé. Selon moi, il faut improviser des discours préparés pendant toute sa vie .... » (1)

Cette méthode n'était pas celle d'Ad. Monod, ou du moins il s'en contentait rarement pour les grandes occasions : une préparation de ce genre lui semblait trop superficielle pour mériter sa confiance entière. Sans doute, il était aussi capable que personne d'improviser, et il le montra plus d'une fois, entre autres dans son fameux discours sur la Communion ; mais en général il préférerait

(1) Voy. Notice biograph. sur Louis Rognon, page XXII du vol. de ses Sermons. Paris 1869.

donner tout le temps (1) et tout le soin possible à sa prédication, afin de n'avoir rien à se reprocher. De plus, l'expérience lui avait appris que, dans le feu de l'improvisation, il pouvait lui échapper des expressions trop fortes, qu'il devait regretter plus tard. Aussi, poussa-t-il le scrupule jusqu'à peser, avant de parler, chacune des expressions dont il voulait faire usage, sauf à les modifier ensuite, s'il le jugeait bon, dans la chaleur du discours ; car, lors même qu'il était le plus passionné, il conservait ordinairement le sang-froid nécessaire pour ces additions ou ces suppressions. Presque toujours, il écrivait ses discours d'un bout à l'autre ; et, comme tous les grands orateurs, il les retouchait avec soin avant de les livrer au public. Quand le temps le lui permettait, après avoir recueilli tous ses matériaux, il méditait fortement son plan ; puis, une semaine écoulée, il écrivait la première ébauche de son sermon, et, le même laps de temps écoulé, une seconde ébauche, sans consulter la précédente : en combinant enfin les deux ensemble, il faisait une rédaction définitive, qu'il apprenait par cœur. Mais, il est aisé de le concevoir, les travaux du ministère ne lui laissèrent pas le loisir dont il pouvait disposer à Montauban : il n'avait, en effet, quand il était professeur, qu'à revoir des cours déjà composés ; au lieu qu'à Lyon, par exemple, ou à Paris, il avait des visites à faire, des comités à présider, des œuvres à seconder, etc... etc..., toutes choses auxquelles ne peut se soustraire un pasteur qui désire remplir consciencieusement sa tâche. Pendant son ministère, il lui était donc presque impossible de s'astreindre toujours aux lenteurs de la composition écrite ; il se bornait alors, quand il en

(1) Il mit *deux ans entiers*, nous assure-t-on, pour se préparer à celui de ses sermons intitulé : *L'Ami de l'argent* (2me série, avant-dernier sermon). — C'est en se promenant sur les bords du Tarn, que ce sujet lui vint à l'esprit : il avait rencontré un paysan dont l'avarice l'avait indigné. Rentré chez lui triste et rêveur, Ad. Monod commença à amasser ses matériaux, deux ans avant de monter en chaire.

avait le loisir, à écrire une seule fois ses grands sermons, en ayant soin de se pénétrer de leurs divisions générales. Cette méfiance qu'il éprouvait ainsi à l'endroit de l'improvisation, n'enlevait rien à l'*actualité* de sa prédication. Cependant, vu sa dogmatique dont nous connaissons déjà quelque chose, cette *actualité* était assez restreinte : elle consistait surtout en ce qu'Ad. Monod avait étudié son époque, ce qui ne veut pas dire qu'il en comprit toujours les tendances ; mais, pour cette raison-là même, il était moins sujet que certains Prédicateurs frivoles à transformer la chaire de vérité en une tribune où ils viennent soit porter des allusions tirées de la chronique du jour, soit encore exposer des vérités utiles, excellentes, très-applicables au temps actuel, mais inattendues dans un discours évangélique (1). Tout autre était le genre d'*actualité* d'Ad. Monod : un seul exemple suffira pour le montrer. Il prononça, à l'Oratoire Saint-Honoré, au mois d'avril 1843, un solide et brillant sermon contre le *Fatalisme* (2). L'on ne devinerait jamais ce qui lui inspira un sujet si conforme au mouvement intellectuel de l'époque ; ce ne furent ni une revue philosophique, ni les journaux politiques et littéraires, ni les *conversations* qu'il pouvait avoir eues avec *des gens lettrés ou illettrés* ; ce ne fut pas même le sentiment du milieu où il vivait, mais simplement la lecture du poème de *Jocelyn* (3). C'est ce poème qui lui fit comprendre la tendance du jour, et la philosophie chrétienne lui fournit les armes à y opposer.

(1) C'est ainsi que Laurence Sterne prêchant sur *l'enfant prodigue*, parlait des voyages que l'on faisait faire, de son temps, aux jeunes gens de famille, pour compléter leur éducation. Voy. *Etude sur Laurence Sterne*, par Paul Stapfer. Paris 1870. Pages 110, 111, 112 et 113.

(2) 1<sup>er</sup> sermon du vol. 2 de la 3<sup>me</sup> série

(3) Lamartine lui était, dit-on, plus sympathique que Victor Hugo, et nous inclinons à le croire : le côté rêveur et mélancolique de son caractère devait lui faire mieux goûter les descriptions sentimentales et touchantes de l'un, que les hardiesses de pensées et d'expressions de l'autre.

On conçoit qu'avec de tels procédés de composition, sa prédication n'ait pu qu'être soignée et profondément sérieuse. Semblable à une musique grave et pénétrante, elle faisait plus que ravir ses auditeurs ; elle leur arrachait des larmes.

---

## IX.

## LES SERMONS DE LYON.

Pour donner une idée de ses sermons publiés, nous en analyserons quelques-uns. Il les a divisés en trois séries (1) : Lyon, Montauban, Paris, suivant l'ordre où ils ont été prêchés, et il explique lui-même dans sa *Préface* pourquoi il a adopté cette classification : il avait d'abord songé à les grouper sous quelques chefs généraux : Doctrine, Morale, Apologétique; mais il y a renoncé, et la raison en est que, durant son ministère, il a subi quelques modifications au point de vue oratoire et dogmatique. « Entre la série de Paris et celle de Montauban, dit-il, entre l'une et l'autre et celle de Lyon, il y a des nuances qui n'échapperont point au lecteur attentif. » Ce sont ces nuances que nous allons tâcher de mettre en relief, et qu'à notre avis, il n'est possible de saisir qu'en laissant les sermons à leur place respective. Vouloir les classer, comme on l'a fait (2), en sermons polémiques, apologétiques, historiques et exégétiques, c'est se jeter dans la confusion et l'obscurité. Il peut se faire, en effet, que tel sermon n'ait pas de but dogmatique déterminé, que tel autre ne rentre pas dans une catégorie parfaitement distincte. L'autre voie est à la fois plus sûre et plus clairement indiquée : nous la suivrons.

Les sermons de Lyon ne diffèrent pas essentiellement de

(1) Voir notre Catalogue, page 11.

(2) Voy. *Étude sur la prédication d'Ad. M.*, thèse. Strasbourg 1865. Pages 20 et 21.

ceux de Paris. Toutefois, le Prédicateur ne sera pas parvenu à la maturité de l'âge, sans avoir acquis une connaissance plus approfondie des hommes et des choses, tandis que maintenant il est encore dans toute la vigueur de la jeunesse et dans toute l'ardeur d'une foi nouvelle; ce qui fait qu'il confond souvent la religion et la théologie, et s'enflamme jusqu'à l'exaltation. A part cette différence, le genre est à peu près le même; les sermons de Lyon et ceux de Paris s'adressent à la raison et à l'imagination.

Les deux premiers discours de la série dont nous avons à nous occuper dans ce paragraphe, sont intitulés : *La Misère de l'homme et la Miséricorde de Dieu*; l'auteur y combat la justice propre, et s'efforce de démontrer la doctrine de la grâce au moyen de raisonnements, d'images et de textes bibliques. Ces discours avaient d'abord été prononcés à Naples en 1827; mais ils subirent plus tard des changements considérables au point de vue de la précision des dogmes chrétiens. Ce sont, en effet, des sermons essentiellement dogmatiques, et l'on ne peut s'empêcher de regretter que tant d'éloquence ait été employée à déduire des syllogismes, et presque jamais à remuer le cœur, qui est pourtant le véritable siège de la religion. Cette remarque est applicable à toute la série. Un seul exemple suffira pour la justifier; nous l'empruntons au sermon sur *La sanctification par la vérité*. (1).

Après avoir tâché de prouver que ce qu'il faut chercher pour être sanctifié, ce n'est pas la sincérité, mais la vérité, l'orateur ajoute:

« Si ces raisonnements ne suffisent pas pour vous convaincre que nul ne peut être sanctifié que par la vérité, consultez l'expérience. L'histoire vous *instruira que* (2) le

(1) 3<sup>e</sup> sermon.

(2) *Instruire que* est une mauvaise locution, inhérente à la langue protestante (Voir notre Conclusion).

bien moral fut toujours un fruit de la vérité, et le mal moral un fruit de l'erreur. Qui porta Adam à respecter au commencement la défense de Dieu? la vérité: il savait que le jour qu'il mangerait du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, il cesserait de manger de celui de l'arbre de vie, il serait sujet à la mort. Qui poussa ensuite..... » (1).

Et cela continue sur ce ton pendant deux pages et demie. Je me demande s'il est possible de parler moins au cœur et d'entasser plus de dialectique. Quand Ad. Monod a épuisé ainsi histoire, philosophie, sciences et arts, il lui arrive d'en revenir à l'autorité de la Bible d'où il était parti: il va donc de la Bible à la raison, et de la raison à la Bible; il tourne dans un cercle vicieux. C'est, nous semble-t-il, le caractère de plus en plus accentué des sermons suivants: *La sanctification par le salut gratuit* (2), exposition imagée du salut par la grâce; *Pouvez-vous mourir tranquille* (3), tableau magnifique de la misère de l'homme et du fondement sur lequel repose, pour le chrétien, l'assurance de la vie éternelle; *Êtes-vous un meurtrier* (4), véritable chef-d'œuvre, qui se compose d'interrogations successives, plus pressantes les unes que les autres, par lesquelles le pécheur est poursuivi jusque dans ses derniers retranchements; enfin le fameux sermon *Qui doit communier* (5): il clôt la première période de la série; improvisé d'un bout à l'autre, il a été recueilli par un sténographe. Ce discours ayant une grande importance dans l'histoire de la déstitution d'Ad. Monod, nous en donnerons une analyse, qui servira en même temps à caractériser tous les sermons de cette période.

(1) Pages 95, 94 et 93 du 1<sup>er</sup> vol. des Sermons.

(2) 4<sup>me</sup> sermon.

(3) 5<sup>me</sup> id.

(4) 7<sup>e</sup> id. Le 6<sup>e</sup> est un exposé de ce qu'on appelle en théologie la satisfaction vicaire.

(5) 8<sup>me</sup> sermon.

Comme toujours, le plan est très-net. Le Prédicateur déroule dans l'exorde les raisons qui lui font aborder un tel sujet : dans quelques jours, ce sera la fête de Pâques et l'on célébrera la cène du Seigneur; c'est le moment d'adresser un solennel avertissement, afin qu'on ne profane pas le corps et le sang de Jésus-Christ. De là, l'orateur passe à une explication de ce que c'est que la communion, d'après l'Écriture : ce n'est pas un moyen de salut, c'est une commémoration du salut déjà obtenu. Cette réflexion est recommandée à la plus sérieuse attention des auditeurs, dont la plupart se sont crus à tort membres de l'Église. Saint Paul avait donné des ordres pour l'exclusion de l'incestueux de Corinthe; voilà pour l'Église primitive. Quant à l'Église réformée de France, elle a eu, de tout temps, jusqu'à *l'effroyable invasion du monde dans l'Église*, une discipline spéciale pour la cène, qui permettait de lancer contre les pécheurs l'excommunication.... Le discours se termine par une péroraison où la véhémence religieuse n'est égalée que par l'éclat du plus beau langage (1).

A cette période agitée ont succédé des années plus calmes. Ad. Monod vient de fonder une Église indépendante, et y expose les vérités évangéliques, sans en altérer la simplicité par des hyperboles. C'est le caractère des sermons suivants, dont il suffit d'indiquer les titres : *La Création* (2); *la foi toute puissante* (3); le Prédicateur a employé ici la méthode purement exégétique, se bornant à commenter son texte d'une manière édifiante et pratique.

Les deux derniers discours de cette période font exception; ils rentrent dans la catégorie des sermons dogmatiques; mais ce n'est pas dans la Chapelle de Lyon, qu'ils

(1) Voy. pages 281, 22, 283 et 284 du 1<sup>er</sup> vol. des Sermons.

(2) 9<sup>me</sup> Sermon.

(3) 10<sup>e</sup> Sermon.

ont été prononcés : c'est dans le temple de Mens (1) pour la consécration de deux pasteurs. Ils sont intitulés : *La Compassion de Dieu pour le chrétien inconverti* (2) Le premier débute par une argumentation défectueuse ; il s'agit de prouver que le péché est un désordre :

« Le péché est la transgression de la loi, de qui? de la loi de Dieu, créateur et roi de toute choses; de la loi qui domine souverainement sur toutes les parties de cet univers; de la loi qui commande à la mer de se renfermer dans ses limites, au soleil de donner sa lumière, au monde de garder chacun sa place, et à l'homme d'aimer Dieu et de lui rendre grâce et gloire; de la loi souveraine et universelle. Telle loi, telle transgression; tel ordre, tel désordre (3). »

N'y a-t-il pas là une confusion évidente de l'ordre physique et de l'ordre moral? De ce qu'il arrive tel ou tel désordre dans l'un de ces deux domaines, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il se reproduise dans l'autre.

Plus loin, dans le même sermon (4), se trouve une description des peines éternelles, capable d'émouvoir les plus insensibles. Si l'on dit que ces sombres tableaux épouvantent, mais ne peuvent tenir lieu de raisons, le Prédicateur vous parlera de ses expériences personnelles, et vous invitera à vous courber comme lui, sous l'autorité de la Parole divine.

Ainsi, déductions de preuves rigoureuses, enchaînements de passages bibliques, descriptions imagées, parfois sophismes, voilà les traits saillants des sermons de Lyon. Quant à leur style, il est ordinairement sobre et sévère comme celui de Pascal.

(1) Village situé au milieu des montagnes du département de l'Isère.

(2) 11<sup>me</sup> et 12<sup>e</sup> sermons.

(3) Pages 349 et 350 du 1<sup>er</sup> vol. des Sermons.

(4) Voy. pages 364 et 365 et suiv. du 1<sup>er</sup> vol. des Sermons.

## X.

## LES SERMONS DE MONTAUBAN.

A Montauban, on dirait que le Prédicateur est à la recherche d'un genre à part: il abandonne le genre dogmatique, mais il n'a pas encore trouvé celui qu'il aura à Paris, c'est-à-dire le genre psychologique. Instruit par l'expérience, il paraît avoir compris que ce qu'il faut apporter en chaire, ce n'est pas un bagage scientifique ou théologique, mais le fruit de ses réflexions intimes et personnelles. « Le point essentiel dans la prédication, disait-il à son ami M. de Félice, c'est d'appliquer directement l'Évangile à la conscience et au cœur. Voilà ce que je m'efforce de faire. »

Les sermons de Montauban présentent justement ce caractère: ce sont tantôt des méditations évangéliques, tantôt des homélies, tantôt même des paraphrases, qui, tout en s'adressant à la conscience et au cœur, n'excluent pourtant pas l'imagination, faculté toujours dominante chez Ad. Monod.

*Le Godlier de Philippes* (1) est une méditation riche en instructions salutaires. Elle contient un tableau du suicide, qui trouverait difficilement son égal en finesse et en coloris (2). Il est à remarquer en même temps que le style y est plus châtié et plus coulant que dans la série précédente; les interrogations y sont aussi moins fréquentes. Le Prédicateur a gagné en simplicité et en onction; mais il a peut-être perdu quelque chose de sa force oratoire.

(1) 15<sup>e</sup> sermon.

(2) Voyez pages 13, 14 et 15 du vol. II des Sermons.

*Le Bonheur de la vie chrétienne* (1) est une méditation du même genre. Le contraste entre la vie ordinaire et la vie chrétienne y est peint dans des images poétiques et mystiques, qui ne ressemblent nullement aux peintures chargées, si fréquentes dans la première série.

*Les Démoniaques* (2) sont une sorte d'homélie sur la nature, les mœurs et l'influence des démons, doctrine étrange et dont Ad. Monod augmente encore la singularité par ses observations et ses paraphrases.

Les trois méditations sur *Jésus tenté au désert*, *Le Combat* (3), *La Victoire* (4), *Les Armes* (5), sont pleines d'intérêt et d'édification. La morale et le dogme y sont traités tour-à-tour. L'Avertissement, que l'auteur adresse à ses anciens élèves, nous apprend qu'il a prononcé ces méditations devant eux et surtout pour eux dans la Chapelle de la Faculté, au début d'une série de discours sur *l'Exemple de Jésus-Christ*.

Les deux sermons sur *La mort de Jean-Baptiste, Hérode et Jean-Baptiste* (6), *Danse et martyre* (7), sont vraiment achevés. C'est un drame vivant qui se déroule aux yeux du lecteur avec des détails de plus en plus saisissants. Il suffit, pour juger de cette éloquence dramatique, de revoir les portraits d'Hérode, de Salomé et d'Hérodias, meurtriers de Jean-Baptiste, convives de Machéronte, que l'orateur fait comparaitre devant lui, pour partager entre eux *la convoitise de la chair, la convoitise des yeux et l'orgueil de la vie* (8). Vraiment, nous ne savons trop quel défaut relever dans de pareilles pein-

(1) 14<sup>e</sup> sermon.

(2) 15<sup>e</sup> sermon.

(3) 16<sup>e</sup> sermon.

(4) 17<sup>e</sup> sermon.

(5) 18<sup>e</sup> sermon.

(6) 19<sup>e</sup> sermon.

(7) 20<sup>e</sup> sermon.

(8) Voyez pages 275, 274, 275 et 276 du vol. II des Sermons.

tures, et un seul cri s'échappe de nos lèvres: « C'est sublime! » Toutefois, quand à cette admiration spontanée succède le calme de la réflexion, l'on se demande si l'imagination de l'orateur ne l'a pas entraîné trop loin, et si elle ne devait pas produire, dans l'âme de ses auditeurs, des émotions théâtrales, plutôt que la résolution de changer de vie.

*Etes-vous chrétien* (1) est une homélie sur les caractères de la foi chrétienne et la simplicité de l'exposition n'en exclut pas les beautés littéraires et les mouvements oratoires, traits distinctifs du Prédicateur.

*La Crédulité de l'incrédule* (2) rentre par certains côtés dans la catégorie des sermons dogmatiques: l'auteur a entrepris de démontrer à l'incrédule que l'accomplissement des prophéties est un fait aussi admissible que les événements de l'histoire et les axiomes philosophiques ou littéraires. Ce discours contient des passages vraiment saisissants; mais nous ne pensons pas que l'orateur ait réussi dans la démonstration de sa thèse. De tels sermons présentent un grave inconvénient: celui de fatiguer l'attention sans édifier; ou, si, grâce à un talent comme celui d'Ad. Monod, l'on parvient à se faire écouter, on ne persuade ni les ignorants, ni les savants, les uns n'étant pas capables de comprendre une argumentation théologique ou (ce qui est pis) la comprenant mal, et les autres ne s'en trouvant pas satisfaits.

*L'Ami de l'Argent* (3) peut être comparé sans désavantage au sermon de Saurin sur *L'Aumône*; il lui ressemble, à part (cela va sans dire) l'abus de l'érudition et les divisions traditionnelles, défauts qu'Ad. Monod a toujours su éviter. En revanche, il a parfois des longueurs,

(1) 21<sup>e</sup> sermon.

(2) 22<sup>e</sup> sermon.

(3) 23<sup>e</sup> sermon.

et l'on sait qu'elles ne sont pas facilement tolérées dans une langue aussi précise que la nôtre.

L'on peut adresser le même reproche au discours intitulé *Dieu est amour* (1), qu'à l'oraison funèbre de Louis XIV par Massillon: l'exorde seul se grave dans le souvenir du lecteur. L'entrée en matière (2) est, en effet, admirable; c'est comme le prélude d'un beau morceau, ou encore c'est la toile qui se lève, pour vous laisser voir une décoration splendide; c'est enfin tout ce qu'on voudra imaginer de plus magnifique comme début; mais le discours ne répond pas à ces promesses.

En résumé, peintures tantôt gracieuses, tantôt édifiantes, tantôt dramatiques, parfois des longueurs, voilà ce qui nous paraît prédominer dans les sermons de Montauban. Quant à la langue, elle manque peut-être de sobriété; mais elle égale celle de Massillon en harmonie et en finesse.

(1) 24<sup>e</sup> sermon.

(2) Voyez pages 425, 426 et 427 du vol. II des Sermons.

---

## XI

## LES SERMONS DE PARIS.

Les sermons de Paris sont à la fois psychologiques et réalistes. C'est là ce qui les distingue essentiellement des précédents. Les sermons de Lyon étaient dogmatiques, et ceux de Montauban tantôt exégétiques, tantôt dramatiques; ceux de Paris sont, pour ainsi dire, concrets et vivants, parfois abstraits, mais toujours remplis d'idées originales. Ils s'adressent à toutes les facultés de l'homme.

*La Parole vivante* (1) et *la Vocation de l'Eglise* (2) se ressemblent et pour le fond et pour la forme: fond substantiel, forme simple; plan très-net, vues très-larges, sentiment profond de la nécessité d'une réforme dans la théologie et dans l'Eglise, voilà leur caractère distinctif. Certes, si Ad. Monod avait conservé des opinions aussi saines et aussi conformes à l'esprit du dix-neuvième siècle, il aurait été tout ce qu'on pouvait attendre de lui. Malheureusement, il cherche ensuite à reprendre la tournure dogmatique de ses anciens sermons, sans doute parce qu'il croyait y voir un puissant moyen de retenir les tendances modernes sur la pente du scepticisme.

Les deux sermons sur *La Femme*, *Sa mission* (3), *Sa vie* (4), abondent en conseils et en instructions salutaires. Peut-être cependant font-ils à la femme une place trop dépendante, trop inférieure, ou du moins n'est-ce pas celle qu'on lui assigne de nos jours, à tort ou à

- (1) 25<sup>e</sup> sermon,
- (2) 26<sup>e</sup> sermon.
- (3) 27<sup>e</sup> sermon.
- (4) 28<sup>e</sup> sermon.

raison ? Nous ne prétendons pas trancher une question aussi délicate. — Un défaut qui nous frappe dans la texture de ces sermons, c'est l'abus de la phraséologie. Ainsi, dans le second, il y a un tableau de la jeune fille au foyer domestique, dont les couleurs sont décidément trop chargées (1).

*Les fondements en ruines, La position (2), L'action (3)*, deux discours, où l'imagination se montre, comme toujours, très-brillante, mais avec je ne sais quelle teinte de réalisme, que, jusqu'ici, nous ne lui connaissions pas. Il faut lire cette belle description d'un champ de bataille dont l'orateur se sert pour montrer que l'on peut quelquefois se tromper dans ses jugements sur le plan de Dieu (4). Rien n'était plus à propos dans un temps où le peuple de Paris venait de proclamer la République, après avoir renversé la monarchie constitutionnelle de Louis-Philippe.

Voici maintenant un chef d'œuvre de simplicité, de clarté, de profondeur et d'originalité : *Qui a soif ? (5)*. L'exorde commence par ces mots : « Y a-t-il ici quelqu'un qui ait soif?... » C'est la métaphore la plus hardie et la plus originale qui se puisse concevoir, surtout pour un début, et malheur à qui en ferait usage sans avoir le genre d'éloquence propre à Ad. Monod ! — La seconde partie de la méditation est moins forte que la première ; mais, dans l'une, il ne s'agit que de détruire le mirage trompeur de la vie, tandis que, dans l'autre, il faut reconstruire l'édifice de nos espérances sur Jésus-Christ. Or, il est plus facile de détruire que de reconstruire, fût-on Bourdaloue ou Bossuet.

(1) Voy. pages 174 et 175 du vol. III des Sermons.

(2) 29<sup>e</sup> sermon.

(3) 30<sup>e</sup> sermon.

(4) Voy. pages 226 et 227 du vol. III des Sermons.

(5) 31<sup>e</sup> sermon.

Le discours sur *Le Plan de Dieu* (1) a peut-être moins de réalisme que *Les Fondements en ruine*, et l'on n'y rencontre pas les longueurs des sermons sur *La Femme*. Les tableaux en sont vivants; il suffit, pour s'en convaincre, de lire l'ingénieuse comparaison de la liberté de l'homme vis-à-vis de Dieu avec la liberté d'un enfant vis-à-vis d'un convoi de chemin de fer (2). Pour être empruntée à une invention toute moderne et qui paraît si prosaïque en elle-même, cette image n'en est pas moins très-poétique et très-oratoire. — La péroraison de ce discours s'applique spécialement à la France de cette époque (1850) (3).

A la même année appartiennent les deux méditations intitulées : *Donne-moi ton cœur* ou *Dieu demandant le cœur de l'homme* (4), *Marie-Magdeleine* (5). L'une et l'autre sont pleines d'appels pressants et tendres. Mais, dans *Marie-Magdeleine*, le Prédicateur insiste peut-être un peu trop sur la doctrine des démons. Ce qu'il en dit, est pourtant plus pratique et moins réaliste que son discours de Montauban sur *Les Démoniaques*.

Les dix sermons qui suivent, peuvent se diviser en deux catégories : la première comprenant ceux qui marquent la fin de la tendance psychologique ; la seconde, ceux qui comprennent la tendance dogmatique.

Première catégorie : *Le Fatalisme* (6), discours entièrement philosophique, et qui porte la date de 1848 : pour quoi n'a-t-il pas été placé après les sermons sur *La Parole vivante* et *La Vocation de l'Eglise*? Il renferme des opinions entièrement semblables concernant le réveil re-

(1) 52<sup>e</sup> sermon.

(2) Voy. pages 365 et 366 du vol. III.

(3) Voy. pages 570 et suiv. id. id.

(4) 33<sup>e</sup> sermon.

(5) 34<sup>e</sup> sermon.

(6) 35<sup>e</sup> sermon.

ligieux. — Même observation à propos des *Grandes âmes* (1) et de *Nathanaël ou L'esprit prévenu, mais sincère, mais en rapport avec Jésus-Christ* (2), sermons qui ne portent aucune date, mais que nous soupçonnons fort, vu leur tendance théologique, d'appartenir à l'année 1848 ou 49. Dans *Les grandes âmes*, Ad. Monod s'efforce de démontrer qu'un Voltaire, par exemple, applique à Jésus-Christ le petit côté, et un Pascal le grand côté de son intelligence. Dans *Nathanaël*, il énonce cette vérité : « Les cœurs droit. sont faits pour Jésus-Christ, et Jésus-Christ pour les cœurs droits (3). » Ces deux sermons sont magnifiques et de fond et de forme.

Seconde catégorie (4) : Cinq discours sur Saint-Paul : *Son œuvre, Son christianisme ou Ses larmes, Sa personnalité ou Sa faiblesse, Son exemple* ; tournure dogmatique, qui est comme un soupir de regret vers la vieille théologie orthodoxe. Le Prédicateur de Lyon eût sans doute ajouté un sixième discours : *Sa foi*, ou, ce qui revenait au même pour lui, *Sa dogmatique* ; mais le premier pas est fait : désormais, le retour vers le passé sera de plus en plus visible. — *L'Exclusisme ou l'Unité de la foi* (5), sermon où la distinction entre la doctrine et la vie n'existe plus, et où le Prédicateur pousse aussi loin que possible l'art de grossir les objets (6). — Enfin *Trop tard ou Dieu fidèle en ses menaces* (7), dernier sermon de Paris, où est accentué le côté sombre du chris-

(1) 56<sup>e</sup> sermon.

(2) 57<sup>e</sup> sermon.

(3) Voy. page 109 du vol. IV des Sermons.

(4) Nous passons sous silence *Jésus enfant, modèle des enfants*, et *Tel enfant, tel homme*, qui n'ont rien de remarquable, si ce n'est qu'ils montrent que l'orateur, habitué à parler à un public de choix, savait pourtant s'adresser à des enfants avec le langage qui leur convient.

(5) 45<sup>e</sup> sermon.

(6) Voy., par exemple, la page 409 du vol. IV des Sermons.

(7) 46<sup>e</sup> sermon.

tianisme. Après avoir puisé dans l'ancienne et dans la nouvelle alliance quatre exemples de rébellion punis par un châtement épouvantable, il se transporte au lendemain du jugement dernier, prend à partie chacun de ses auditeurs à ce moment suprême, avec de saisissants tableaux qui se terminent par ce refrain : « Mais maintenant il est trop tard » (1). Enfin, au plus fort de son enthousiasme oratoire, il s'écrie : « Trop tard..... Mais il n'est pas trop tard pour vous qui m'écoutez ! » (2). Ce sermon égale en puissance oratoire celui *du petit nombre des élus* de Massillon ; mais pour le fond il ne vaut pas les précédents.

A notre avis, Ad. Monod aurait dû s'en tenir au genre philosophique et psychologique *du Fatalisme*, de *Qui a soif*, ou mieux encore au genre dramatique des sermons sur *la mort de Jean-Baptiste*. Pourtant, même dans le genre dogmatique, il a remué bien des consciences, touché bien des cœurs, converti bien des âmes ; et l'heure où son talent a atteint son apogée, est aussi celle où il a disparu de la terre des vivants, sans qu'on puisse prévoir s'il sera jamais remplacé.

En somme, la différence des trois séries porte sur des nuances secondaires, sinon pour le fond, du moins pour la forme. A Lyon, comme à Montauban, à Montauban, comme à Paris, Ad. Monod a dû arracher plus d'un cri d'angoisse, faire couler plus d'une larme de repentir ; mais, lorsqu'à l'influence magique exercée par sa parole avait succédé le calme de la réflexion, l'auditeur intelligent ne se surprenait-il pas à sourire parfois de telle hardiesse de langage, de telle expression hasardée, de tel raisonnement faux, de telle amplification ne cadrant pas directement avec le sujet ? — On connaît la réponse que fit un jour Démosthène à l'Athénien qui lui demandait quelle était la première chose à considérer dans l'éloquence :

(1) Pages 449 et 450 du vol. IV des Sermons.

(2) Pages 451 Id., Id.

« L'action. » — « Et la seconde? » répartit son interlocuteur. « L'action. » — « Et la troisième? » — « L'action, toujours l'action. » Rien de plus vrai que cette réponse, si on la prend dans son véritable sens qui est celui-ci : un discours froidement couché sur le papier et privé de tout ce qui l'animait, le jeu de la physionomie et les diverses intonations de la voix, garde bien, il est vrai, les détails et l'ensemble du discours débité en chaire; mais la vie a entièrement disparu; c'est un cadavre auquel on applique le scalpel de la dissection, et qui ne peut y résister. Cette remarque n'est pas seulement vraie pour tous les orateurs en général; elle l'est surtout pour Ad. Monod. Afin de l'admirer comme il méritait de l'être, il fallait l'entendre.

Nous croyons devoir, en terminant ce paragraphe, mentionner quelques-uns des reproches généraux que l'on peut faire à sa prédication. Premièrement, il est incontestable que ses sermons sont trop longs, ses peintures trop chargées, et que ses raisonnements se contredisent quelquefois (comp. par exemple, pages 210 et 211 avec pages 219 et 220 du vol. iv). Secondement, Ad. Monod ne craint pas de pousser l'antithèse jusqu'aux jeux de mots (voy. p. 403 du vol. iv, — voy. aussi p. 303 du vol. iii), ni de citer des passages de Salomon, tels que ceux-ci : « La femme indigne est la vermoulure des os de son mari..... La grâce de la femme belle sans sagesse est une bague d'or passée au museau d'une truie. » (Voy. p. 132 du vol. iii). — Quant à son style, l'on a dit que Paris avait déteint sur lui, et nous sommes prêts à lui faire le même reproche, si l'on entend par là qu'il fait de temps en temps des emprunts au langage de la rue; mais pour le style clair, simple, précis, incisif de la bonne société parisienne, nous ne pouvons que féliciter l'orateur de l'avoir souvent employé. Ce style-là n'est pas à dédai-

gner; bien au contraire, c'est celui qui ne dit que ce qu'il faut dire, plutôt moins: c'est le style des bons écrivains de nos jours; c'est celui de Lamennais, l'auteur favori d'Ad. Monod. Selon nous, les sermons de Lyon et de Montauban manquent un peu de cette clarté, de cette correction, de cette simplicité que Paris donne seul; et ceux de Paris eux-mêmes n'ont pas toujours su conserver ces qualités.

---

## XII.

## LES SERMONS POSTHUMES.

Après les quarante-six sermons qu'il a revus, corrigés, et peut-être augmentés pour l'impression, viennent ses sermons posthumes, au nombre de neuf, dont nous allons essayer de donner une idée.

Le premier en date : *L'enfance de Jésus ou l'éducation chrétienne* (1), est un discours de circonstance, qui, bien que revu par l'auteur, n'a pas le fini des sermons que nous avons examinés précédemment.

Les *Trois sermons de Noël* (2) laissent beaucoup à désirer pour la correction du style.

*L'Inspiration prouvée par ses œuvres* (3) est encore un sermon de circonstance, où l'auteur semble se contredire plus d'une fois, et où il prouve, au lieu de l'Inspiration de la Bible, la Révélation chrétienne : on dirait qu'il a voulu prévenir ces reproches en donnant, dans la péroraison, des arguments plus directs en faveur de la théopneustie; mais cette argumentation est fort embarrassée.

Les seuls discours posthumes qui méritent notre plus sérieuse attention, ce sont les derniers en date, dont voici les titres : *Doctrine chrétienne, quatre discours : La Tradition, Jésus-Christ baptisé ou la Trinité, la Grâce ou l'OEuvre du Père, l'OEuvre du Fils ou la Propitiation* (4). Le Prédicateur paraît y faire dépendre la vie chrétienne de certaines

(1) Voir notre Catalogue page 12.

(2) Id. id. page 12.

(3) Id. id. id.

(4) Voir notre Catalogue page 12.

conceptions théologiques (1); il répète souvent qu'il ne veut pas faire de théologie en chaire, et la vérité est qu'il en fait d'un bout à l'autre de ces quatre discours. Quant au style, il ne manque ni de majesté, ni de noblesse, ni de chaleur, ni de simplicité : on croirait presque entendre la langue religieuse de Bossuet. Les auditeurs assidus d'Ad. Monod disent même que c'était ce style ferme, sobre et expressif tout ensemble, qu'il employait du haut de la chaire. Ceux-là n'ont donc pas tout-à-fait tort, qui prétendent qu'il *gâtait ses sermons en les revoyant*.

Il avait à cœur de leur rendre *la vie*, et d'en faire disparaître ce qui pâlirait à la lecture; mais il n'a souvent réussi qu'à remplacer sa force oratoire par des phrases ronflantes. Comment, du reste, en aurait-il été autrement? L'action oratoire ne se remplace pas, et la sienne moins que toute autre. C'est pourquoi, s'il l'on veut se le figurer tel que, de sa voix vibrante, il annonçait l'Évangile, il n'y a qu'à lire, par exemple, *l'Œuvre du Fils*, ou bien *la Trinité*, en tâchant de suppléer par la pensée à tout ce que le débit du Prédicateur et le recueillement de son nombreux auditoire y pouvaient ajouter de chaleur et de vie.

Pour achever l'idée de ce qu'il pouvait faire du premier jet, nous reproduirons ce fragment de péroraison (2), où on le surprend à l'heure de l'enfantement :

« LA JOIE DE PAQUES.

« Il est ressuscité. »

(LUC XXIV, 6.)

«..... Réjouissons-nous, puisque c'est ici le jour d'une si grande joie. Réjouissons-nous, en ce que nous avons un tel salut, et associons-nous sincèrement à la victoire de

(1) Voy., par exemple, la page 96 du discours sur *la Trinité*.

(2) Il a déjà été publié dans les *Archives du christianisme*, IV<sup>e</sup> série, Tome I, XLVIII<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 15. Paris 15 avril 1865.

notre Seigneur. Réjouissons-nous, malgré nos angoisses et nos souffrances de ce monde, de peur que nous ne paraissions plus touchés de la courte peine de ce monde que de la joie éternelle des cieux ; et connaissons quelle est l'espérance de sa vocation, et quelles sont les richesses de la gloire de son héritage dans les saints. (Ephés, I, 18.)

« Réjouissons-nous même malgré nos infirmités et nos péchés, de peur que nous ne paraissions douter de la force de celui qui a délivré Jésus-Christ ; et, « connaissant aussi quelle est l'excellente grandeur de sa puissance envers nous qui croyons, selon l'efficace du pouvoir de sa force, qu'il a déployée avec efficace en Jésus-Christ en le ressuscitant des morts », ne faisons pas cette offense à Dieu de livrer à des pensées et à des soucis terrestres la place dans notre cœur qui appartient toujours au souvenir de sa grâce mais qui aujourd'hui d'une manière plus spéciale appartient au souvenir de sa résurrection. Que dis-je ? une place dans notre cœur ! Eh ! n'est-ce pas notre cœur tout entier ? Réjouissons-nous continuellement, dit le Saint-Eprit ; mais réjouissons-nous surtout aujourd'hui ; éloignons de notre esprit toute pensée de tristesse ; et faisons effort sur nous-mêmes par la grâce de Dieu, pour nous donner tout entiers à la joie et pour rompre les liens de tristesse et de péché qui nous tiennent ordinairement courbés vers la terre. Glorifions-le par une âme contente et un visage serein. Qu'avez-vous, mon cher frère ? vous paraissez triste, abattu, préoccupé. Est-ce que vous avez perdu quelque objet de vos plus tendres affections ? Mais voici Christ, le premier objet de votre amour, Christ en qui vous aimez tous ceux que vous aimez, Christ votre frère, Christ votre Dieu, est ressuscité des morts, et lui n'est pas comme ceux que vous avez perdus ; il ne meurt plus ; il ne peut pas vous échapper jamais ; et les années et les siècles, et le temps et l'éternité, et la vie et la mort, et l'allégresse et le deuil, ne peuvent pas vous en séparer ; ils ne peuvent que vous en rapprocher davantage et rompre l'un après l'autre les liens qui vous retiennent encore loin de lui.

« ..... Est-ce que vous gémissiez d'être encore esclave de vos mauvaises pensées ; lâche à confesser le Seigneur ;

impatient dans vos maux ; sans support pour vos frères : sans communion vive avec le Seigneur ; sans assurance ferme de sa grâce ; fatigué de vos chûtes perpétuelles : misérable dans l'accomplissement de tous vos devoirs, mais pourtant désirant d'être sacrifié, en ayant faim, en ayant soif ? — Voici, Christ est ressuscité ; il a vaincu le péché ; il l'a mis sous ses pieds ; il vous en a affranchi ; il vous a donné de son esprit et de sa puissance ; il vous a rendu vainqueur, plus que vainqueur en lui, et vous a donné cette foi qui est victoire sur le monde. Ne doutez point. Croyez seulement, et priez Dieu par Jésus-Christ ressuscité que la puissance de sa résurrection et de sa vie se déploie en vous avec efficace, et que le Dieu de paix écrase bientôt Satan sous vos pieds. Que vous dirai-je encore ? Quels que soient les sujets de votre tristesse, si vous êtes chrétien, il n'en est point qui doive tenir aujourd'hui votre âme liée et l'empêcher de glorifier par votre joie le Dieu de votre délivrance. Et je dis plus : plus ces liens sont pesants, plus vous éprouvez de difficultés à vous en dégager, même pour un jour, même pour une heure, plus vous êtes prêts d'en être accablés — et plus vous avez sujet de vous en réjouir aujourd'hui que Christ est ressuscité ; car sa résurrection vous garantit la vôtre, et votre résurrection vous est une délivrance assurée de tous ces maux et de toutes ces infirmités. C'est pourquoi réjouissons-nous aujourd'hui, non-seulement malgré nos infirmités, mais à proportion de nos infirmités mêmes. »

Ce fragment par son style lourd, trainant, un peu obscur, trahit le courant de la plume ; mais les idées y abondent, et je ne crois pas qu'on puisse y trouver une seule phrase vide ou incorrecte.

Supposons maintenant tout ce développement sur la joie que doit éprouver le chrétien au jour de la résurrection du Sauveur, supposons, dis-je, tout ce développement, animé par l'enthousiasme qu'inspirent toujours à un véritable orateur le lieu, le moment, les circonstances où il parle, et nous aurons quelque idée d'Ad. Monod en chaire.

---

## XIII.

PARALLÈLE ENTRE AD. MONOD ET LES PRINCIPAUX  
PRÉDICATEURS DU SIÈCLE DE LOUIS XIV. — CONCLUSION.

Complétons cette étude par un parallèle entre Ad. Monod et les principaux orateurs du siècle de Louis XIV.

Le premier qui se présente à notre esprit, c'est le fameux prédicateur des réfugiés protestants de Hollande, Jacques Saurin.

« Jusqu'à lui, dit M. Vinet (1), la chaire protestante n'avait subi que dans une faible mesure l'influence des grands prédicateurs catholiques. On s'était dit, semble-t-il, et avec raison : Toutes ces hardiesses, toutes ces magnificences cadrent avec le culte brillant et formel du catholicisme ; mais chez nous elles obscurciraient les vérités de la foi. L'éloquence protestante était donc demeurée essentiellement didactique. Saurin lui donna plus d'ampleur et la revêtit de belles draperies ; il inaugura parmi les siens la grande éloquence, éloquence vive, véhémence, emportée quelquefois. »

Saurin est pourtant encore trop didactique, et son style manque de ce vernis, de cette élégance, de cette finesse, qui font le charme de Massillon, par exemple ; il n'a pas non plus la majestueuse simplicité de la langue de Bossuet. Rien d'étonnant, du reste, puisque Saurin ne vécut pas, comme ces grands prédicateurs, dans le monde

(1) *Histoire de la prédication chez les réformés de France au dix-septième siècle.* Art. sur Saurin, page 599. Paris 1860.

poli de la cour. Quant à son orthodoxie, elle est complète comme celle d'Ad. Monod ; mais ce dernier a plus d'onction que lui, et sa dogmatique est toujours éloquente, à la différence de celle de Saurin, ordinairement sèche et aride. Le prédicateur de La Haye abuse souvent de l'érudition, tandis qu'Ad. Monod ne fait jamais étalage des ressources de son savoir ; ou, s'il lui arrive quelquefois de passer en revue dans son exorde les différentes interprétations du texte qu'il se propose de développer, cette revue est aussi brève que possible, et, même alors, il a le don d'édifier, seul but d'une prédication chrétienne. Quand il traite un sujet abstrait, il n'oublie jamais ceux de ses auditeurs qui ne sont pas capables de le comprendre, et leur réserve, à la fin de son discours, des exhortations spéciales. D'ordinaire, il vous force à admirer la justesse et l'originalité de ses pensées ; il sait aussi émouvoir l'adversaire le plus acharné de ses croyances. Non qu'il fasse toujours vibrer les cordes du cœur : son humeur mélancolique l'incline plutôt à se faire une idée sombre de la religion ; mais sa puissante imagination fascine tellement, qu'elle agit sur les moins disposés à prêter l'oreille aux raisonnements philosophiques ou théologiques. En peut-on dire autant de Saurin ? Nous ne le pensons pas : les morceaux de lui les plus vantés et dont on se souvient, ne sont pas ceux où il traite des matières de la théologie ; ce sont plutôt ses descriptions des malheurs des réformés, ou bien ses justes et éloquents diatribes contre Louis XIV. D'où vient cette différence ? De la différence même de convictions chez ces deux prédicateurs : Saurin a des convictions plutôt intellectuelles que religieuses. Celles d'Ad. Monod ont un tout autre caractère d'intimité et de profondeur : elles embrassent son être entier, et il vous identifie en quelque sorte avec les mouvements de sa pensée et les battements de son cœur. Otez à Jac-

ques Saurin sa foi : son talent demeurera intact. Vous ne pouvez faire ainsi à l'égard d'Ad. Monod : son talent et sa foi sont inséparablement liés ; sa foi, c'est la vie, le fond même de son être ; son talent, c'est un don de Dieu qu'il doit mettre au service de sa foi.

Enfin, un dernier trait à observer chez Ad. Monod, c'est que, si ses péroraisons sont longues, elles ne fatiguent pas l'attention, comme celles de Saurin : au contraire, chacune en renferme trois ou quatre plus pressantes et plus belles les unes que les autres ; et même, grâce à cette parole féconde, beaucoup d'idées rebattues deviennent ainsi presque neuves, après avoir passé par le crible de la discussion oratoire. « Quiconque a entendu quelques sermons d'Ad. Monod, dit M. Guillaume Guizot, dans un excellent article du *Journal des Débats* que nous avons cité plus haut (1), peut attester que plus le texte en était connu et les pensées littéralement tirées du texte, plus on était étonné de la vie inattendue que versait dans tout le discours la personne même de l'orateur. » Saurin mérite-t-il cet éloge ? Non, cela est trop évident, il n'a pas l'originalité et la vie d'Ad. Monod : ce qui paraît prédominer chez lui, c'est l'ardent désir d'amener ses auditeurs à l'orthodoxie protestante, en étalant sa science et faisant montre de son habileté oratoire ; chez Ad. Monod, c'est le désir unique et passionné de sauver les âmes.

En un mot, si le premier est, selon l'expression de M. Vinet, *un peintre admirable de la nature humaine*, le second est plus et mieux que cela : c'est un peintre de l'homme et des hommes tout à la fois ; c'est encore un penseur, épris de l'idéale beauté de la vie religieuse, en même temps que singulièrement frappé du contraste entre cette vie et l'état misérable de l'homme, contraste

(1) Page 56.

qu'il regardait comme une conséquence des ravages du péché.

Passons aux prédicateurs réputés les premiers de la chaire catholique : Bossuet, Bourdaloue, Massillon.

Il y a la même différence entre la chaire protestante et la chaire catholique, qu'entre la nudité des murs d'un temple et les pompeux ornements d'une basilique : la chaire catholique s'adresse aux sens ; et celui qui l'occupe, aime assez les panégyriques : quand il parle devant un roi, il prononce ce mot solennel : *Sire* ! — L'orateur protestant, au contraire, affecte la plus grande sobriété d'expressions et ne prodigue les louanges ni aux riches, ni aux pauvres ; devant les plus grands de la terre, comme devant le peuple, il dit simplement : *Mes frères* ! Au pied de la chaire protestante, toute distinction de rang ou de fortune est abolie ; il n'y a plus que des âmes pécheresses auxquelles il s'agit d'annoncer, sans aucun enjolivement, le salut qui est en Jésus-Christ. — De là, chez les protestants, cette répugnance pour tout ce qui ressemble, même de loin, à la flatterie et à la parure ; et chez les catholiques, cette recherche de la faveur des princes.

N'exagérons rien pourtant : si, pour ses adulations, Bossuet mérite le blâme de la postérité, l'on doit avouer que Bourdaloue a eu quelquefois le courage de tonner contre la cour de Louis XIV ; et quant à Massillon, il ne pousse pas la flatterie si avant que ses prédécesseurs ; au reste, son genre n'est pas le même : la grâce, l'onction, la tendresse, l'émotion, le désir d'être utile respirent dans ses sermons, et lui ont valu l'admiration de Voltaire. Mais il n'en demeure pas moins que ces illustres prédicateurs avaient tous la faiblesse de vouloir être agréables au roi et à sa cour : au moment de monter en chaire, ils s'informaient avec anxiété quels devaient être leurs auditeurs ; après tout, le point important pour eux, c'était d'être admirés.

Rien de pareil chez Ad. Monod : sa préoccupation dominante, exclusive, c'était de mettre en pratique la maxime de Jean Baptiste : « Il faut qu'il croisse et que je diminue. »

A côté de cette différence générale, il y en a d'autres plus spéciales : si Ad. Monod ressemble à Bourdaloue par la logique du raisonnement, il manque de son esprit judicieux ; il n'a pas non plus son style clair et uniforme. En revanche, il a la hardiesse de Bossuet et parfois la douceur de Massillon. « Bourdaloue, dit Sainte-Beuve (1), n'a pas comme Bossuet les foudres à son commandement, pas plus qu'il n'a comme Massillon l'urne de parfums qui s'épanche. » C'est juste le contraire qui est vrai pour Ad. Monod : il a tantôt la force et l'éclat de Bossuet, tantôt l'exquise tendresse de Massillon, tantôt même la fermeté et l'ampleur de Bourdaloue. Chez lui, comme chez eux, toutes ces qualités coulent de source ; mais il les gâte par des interjections trop répétées, et par une certaine obscurité provenant de l'abus qu'il fait des citations bibliques et de la tournure métaphysico-théologique. Cette tournure est à peu près inconnue aux prédicateurs catholiques : cela se conçoit, puisque leur auditoire se compose en grande partie d'hommes étrangers aux études religieuses, auxquels ils doivent se borner à exposer la morale chrétienne-catholique en termes clairs et sous des aspects généraux. A supposer même qu'ils eussent des auditeurs éclairés, ils ne pourraient guère parler de leurs conceptions dogmatiques, la foi personnelle n'ayant de valeur dans l'Eglise catholique qu'après le contrôle et le jugement sans appel du tribunal infailible, — faut-il dire *des conciles* ou *du pape*? Le dernier décret de l'assemblée prétendue œcuménique n'a pas, que nous sachions, tranché la question ; car une faible majorité n'écrase pas d'ordinaire une forte minorité. Depuis quand, d'ailleurs,

(1) *Causeries du Lundi*, Bourdaloue, p. 219. Paris 1854.

une majorité quelconque serait-elle un critérium de vérité?...

Enfin, une dernière différence à observer, c'est qu'Ad. Monod a su rompre avec les vieilles formes traditionnelles, communes à tous les prédicateurs du siècle de Louis XIV. « Dans la première partie, nous dirons telle et telle chose....; dans la seconde, telle et telle autre....; et dans la troisième, ceci et cela..... Reprenons successivement ces trois points. Premièrement (*Développement*)... Secondement, etc... etc... Troisièmement, etc... etc... Récapitulons.... » C'est Bourdaloue qui emploie le plus fréquemment ces divisions formalistes et rebutantes. Saurin a-t-il pourtant rien à lui envier de ce côté-là? Nous n'oserions l'affirmer. Chez Ad. Monod, il n'y a pas trace de plan méthodique, ce qui n'empêche pas qu'il n'existe, mais rien ne le trahit : quelques-uns de ses sermons sont si naturellement et si simplement déduits du texte, qu'il est difficile d'en découvrir les divisions à une première lecture. C'est par là, bien plus que par ses idées, qu'Ad. Monod tient du dix-neuvième siècle. Il en tient aussi par son talent de débit; et, n'était sa théologie, il serait admis par tout le monde au nombre des orateurs les plus distingués de notre époque.

Malheureusement, l'on ne peut juger de sa diction par les cinq ou six volumes, seul reste de sa prédication; à moins que la déclamation d'un artiste intelligent n'en mette en relief toutes les beautés, et encore y réussirait-il? La chose est plus que douteuse (1), surtout si l'on songe que notre Prédicateur avait un genre personnel et inimitable.

(1) On raconte que dans un salon de Paris ou peut-être dans l'un des palais de Louis XV, Lekain fut invité à lire une oraison funèbre de Bossuet. Chacun s'en promettait une vraie fête. Qu'arriva-t-il? Soit que le précurseur de Talma n'eût pas trouvé précisément les *vraies* intonations, soit qu'il se fût élevé à un diapason qui ne convient qu'à la scène, et que son accent théâtral n'eût pu se plier aux exigences de *l'onction*, toujours est-il que l'attente générale fut trompée. (*Essai sur l'éloquence de la chaire*, par le cardinal Maury).

Un jour Eschine, le rival de Démosthène, après avoir été vaincu dans une joute oratoire, à la suite de laquelle il dut renoncer à ses prétentions politiques et se retirer d'Athènes, Eschine, dis-je, lut dans son école de rhétorique, à Rhodes, le discours qu'il avait prononcé avant Démosthène. Ses disciples applaudirent : à leur avis, on ne pouvait rien entendre de plus beau, ni de plus vrai « Eh bien, dit le maître, écoutez maintenant la réplique de mon rival », et de sa voix sonore il lut avec intelligence le discours sur la Couronne. Ravis d'admiration, ses disciples s'écrièrent que *c'était Démosthène qui avait raison*. « Que serait-ce, reprit Eschine, si vous l'aviez entendu lui-même ? »

Eh bien ! ce qui est vrai du grand orateur, l'est également d'Ad. Monod : nous ne pouvons entendre une lecture *convenable* de ses sermons, sans que notre imagination s'enflamme, sans que notre cœur palpite d'émotion, sans que des larmes de repentir coulent de nos yeux, nous ne pouvons même lire pour nous de tels discours, sans en retirer l'intime conviction qu'il existe un *contraste* humiliant entre la vie réelle et la vie telle qu'elle *doit* être.

Il y a plus : comme ceux de Bossuet et de Bourdaloue, mais dans un sens plus biblique et peut-être avec plus de profondeur, les sermons d'Ad. Monod sont de magnifiques citadelles érigées pour la défense du christianisme. Le lecteur attentif et sérieux oublie certains défauts assez graves, soit de fond, soit de forme, pour donner libre cours à sa vive admiration, en présence d'un homme aussi sincèrement convaincu, qui s'efforce, non sans quelque succès, de démontrer, par le raisonnement ou par l'expérience, que Jésus-Christ est le seul Réparateur de la tache originelle.

Tout cela est vrai ; mais ce qui ne le demeure pas moins, c'est que le mot d'Eschine nous revient sans cesse sur les lèvres : « Que serait-ce si vous l'aviez entendu lui-même ? »

J'ai commencé cette étude avec une profonde admiration pour sa personne et pour ses discours. Je m'étonnais qu'un talent comme celui-là fût si peu connu en France. Maintenant, je le comprends : s'il avait parlé à Notre-Dame ou au Palais-Bourbon, et qu'il eût toujours fait passer ses idées religieuses et philosophiques dans la langue de Bossuet, il aurait pris place à côté des grands orateurs du jour. Mais nous sommes devenus difficiles : sa théologie n'est pas de notre goût, et nous ne trouvons pas son style assez français : ce n'est pas que nous le dédaignons, nous ne le dédaignons pas plus que celui de Vinet ; seulement, il en est de la langue protestante comme du monde protestant, resté à part du monde catholique. « Ce sont, a dit M. Edmond Schérer, deux cercles concentriques qui ne se touchent point. » Le protestant et le catholique ne se rencontrent guère que pour des affaires d'intérêt ou des visites de politesse. Pourquoi cela ? C'est parce que leur esprit diffère essentiellement, et que les protestants ne peuvent pardonner aux catholiques d'occuper toujours le premier rang en France. De peur de ranimer les vieilles querelles qui provoquèrent jadis les guerres de religions, les pasteurs évitent autant que possible d'entamer avec le clergé aucune conversation sur leurs églises réciproques ; en revanche, ils échangent des relations fraternelles avec les pays protestants, et surtout avec Genève, ce boulevard du protestantisme français à l'époque de la Réforme, et cette ville de refuge du temps des persécutions. Or, l'on sait que le style genevois n'est pas des plus purs : termes barbares, expressions impropres, figures mystiques, citations bibliques avec ou sans guillemets, voilà son caractère distinctif. Ad. Monod n'a su se garder de ces défauts que dans une certaine mesure : son style est métaphorique et biblique à l'excès. Il y a sans doute dans la Bible une énergie divine où doit puiser,

d'après le conseil même de Fénelon (1), tout bon prédicateur, et qui a fourni à Bossuet plus d'un trait de feu; mais cette énergie est dans le fond, plutôt que dans la forme: la Bible a généralement un style incorrect, et ces incorrections sont encore augmentées par nos versions suisses (2), qu'Ad. Monod préférerait pourtant à cause de leur littéralisme. — Ce sont là, nous semble-t-il, les raisons pour lesquelles il n'est pas, jusqu'à présent, aussi connu qu'il mérite de l'être (1).

Je retire donc de mon travail une admiration plus réfléchie, plus impartiale pour cette prédication trop solennelle peut-être et trop ecclésiastique à l'époque où nous vivons. Comme toutes les œuvres d'art, l'éloquence d'Adolphe Monod a ses bons et ses mauvais côtés; elle nous impressionne diversement, selon que nous la contemplons à distance, ou que nous l'examinons de près. Vues des coulisses, les plus belles décorations perdent leur relief. C'est ce qui m'est arrivé: ce rare talent et cette piété scrupuleuse m'ont semblé tellement fondus ensemble, que je me suis senti moins d'enthousiasme pour le genre *biblique* des sermons du Prédicateur, mais davantage pour l'originalité de son talent, et l'excellence, ou, si l'on préfère, l'évangélique débonnairté de sa Personne.

(1) *Dialogues sur l'éloquence*, p. 129 et suiv. de l'édit. Paris 1810.

(2) Parlant de la version du Nouveau Testament imprimé à Lausanne, Ad. Monod disait lui-même en plaisantant: « C'est le Nouveau Testament traduit *en Suisse*. » (Voy. la note 1 de la page 126 du vol. IV des Sermons).

(1) Puisseons-nous du moins avoir contribué, pour une faible part, à le faire mieux connaître! C'est le but que nous formions au début de ce travail, et que nous formons encore à la fin.

---

## **APPENDICE**

## APPENDICE

---

### LES OPINIONS THÉOLOGIQUES D'AD. MONOD.

Nous avons d'abord songé à faire une troisième partie, qui aurait été intitulée: *Le Théologien*. Mais il nous a fallu y renoncer, et cela pour deux raisons: la première, c'est qu'Ad. Monod n'a composé aucun traité de théologie vraiment scientifique; la seconde, que, n'ayant pas même de système théologique vraiment personnel et conséquent, il ne peut s'appeler, à proprement parler, un Théologien. Cependant, comme il avait bien une certaine manière originale de se rendre compte de ses croyances, nous croirions avoir fait un travail incomplet, si nous ne donnions pas ici un résumé succinct de ses conceptions dogmatiques.

Son système théologique, si toutefois il est permis d'employer cette expression, ne diffère pas de celui de Calvin ou de Pascal: comme eux, il croit à l'*Election*, à la *Prédestination*, partant à l'*Imprescriptibilité* des droits de Dieu sur l'homme. « Sauvez la sainte loi de mon Dieu, s'écriait-il un jour, et après cela vous me sauverez moi-même! »

Il croit aussi au *Péché originel* dans le même sens qu'Augustin. Sa vie calme qui ressemblait plutôt à celle de Pélasge, aurait pourtant dû, semble-t-il, le faire pencher du côté de la doctrine pélasgienne; mais, s'il n'avait pas connu les orages de la vie extérieure, il avait connu



ceux de la vie intérieure, plus à craindre mille fois. Aussi a-t-il cru par moments à la *Corruption totale*. Mais il est très-difficile de préciser exactement quand il y a cru, et quand il n'y a pas cru.

Il admet le dogme de *Trinité* dans le même sens qu'Athanase; mais il ne faut pas trop presser les termes qu'il emploie: *Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont distincts*, dit-il, *et pourtant unis, unis et pourtant distincts* (1). Ils sont en même temps subordonnés les uns aux autres: *Le Père* est au premier rang; puis viennent *le Fils* et *le Saint-Esprit*, tous deux procédant également *du Père*. Mais il n'entre pas dans la question subtile de savoir si *le Saint-Esprit* procède à la fois *du Père* et *du Fils*, ou s'il ne procède que *du Père*. Il s'en tient aux paroles de la Bible, et cite volontiers celles d'un Père de l'Eglise: « Dans l'Ancien-Testament, nous trouvons Dieu pour nous; dans les Evangiles, Dieu avec nous; dans les Actes et les Epîtres, Dieu en nous (2). »

Il croit enfin à la *théorie juridique* ou *satisfaction viciaire*. Témoin le passage suivant du sermon *Dieu est amour*:

« J'ai vu le père rassemblant sur le Fils l'iniquité de nous tous, lui faisant porter nos péchés en son corps, le faisant être péché pour nous (3), le chargeant de nos transgressions jusqu'à surmonter sa tête et à le faire plier sous le fardeau. Je l'ai vu, pour nous racheter de la malédiction de la loi, le faisant malédiction pour nous, prenant plaisir à le froisser, le mettant en langueur, appesantissant sa main sur lui, le transperçant de ses flèches, et ne laissant rien d'entier dans sa chair à cause de son indignation, ni de repos dans ses os à cause du péché. Je l'ai vu trouvant désormais dans son Fils, oui, dans son

(1) Voy. *J.-C. baptisé ou la Trinité*, P. 65 et suiv.

(2) Voy. *J.-C. baptisé ou la Trinité*, p. 74 et 101. — Voy. aussi *Lucile ou La Lecture de la Bible, Lettres de M. Mercier à Lucile*.

(3) Seule traduction, à son avis, de 2 Cor. V, 21. C'est ainsi qu'il sacrifiait la correction au littéralisme, à regret sans doute.

Fils unique et bien-aimé, un spectacle qui repousse sa majesté sainte, s'éloignant de sa délivrance et des paroles de son rugissement, le laissant crier, la voix lassée, le gosier desséché, les yeux consumés d'attente, et le contraignant enfin à cette exclamation d'angoisse: « *Eli, Eli, lamma sabachlani?* Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? » (1)

Ces expressions nous dispensent de tout commentaire; c'est bien là la *Rédemption*, ou plutôt l'*Expiation* dans le sens *juridique* où l'entend Saint-Anselme. Cependant, est-il besoin de le dire? si Ad. Monod croit que nous sommes sauvés par les souffrances et la malédiction qu'a subies Jésus-Christ, il n'en reconnaît pas moins la nécessité d'une union mystique de l'âme avec le Sauveur; sans cette union, ce salut *serait pour nous* (il le dit en maints endroits de ses sermons) *comme s'il n'était pas*.

Quant à la *Divinité de Jésus-Christ*, nous ne connaissons qu'un passage de ses écrits, où il en parle en termes nets et précis qui laissent voir toute sa pensée. Ce passage se trouve dans son *Explication de l'Épître de Saint-Paul aux Ephésiens*, dont M. Sabatier a dit avec raison, dans le Bulletin théologique de M. de Pressenssé (2), que c'était un livre d'une exégèse très-édifiante et très-solide, bien qu'il n'offre pas aux yeux du lecteur une seule ligne de grec; cela devait être, puisqu'après avoir prononcé, dans la Chapelle de la Faculté, chaque morceau de cette *Explication*, Ad. Monod le recorregeait ensuite avec soin à l'aide de savants commentateurs, s'efforçant de se mettre à la portée des plus simples. Mais son exégèse, si solide qu'elle soit, ne tient peut-être pas assez compte de la critique moderne: l'on sait qu'aujourd'hui il y a des théologiens qui nient l'authenticité de l'Épître aux Ephésiens; peut-être fallait-il démontrer (ne fût-ce

(1) Pages 447 et 448 du vol. III des Sermons.

(2) Année 1866, 15 décembre.

que brièvement) cette authenticité, avant de commencer l'*Explication*. En outre, certaines interprétations adoptées par le Prédicateur ne sont plus généralement admises de nos jours par des critiques autorisés, et c'est justement le cas pour le passage qui seul nous intéresse ici ; il s'agit d'expliquer Ephés. V, 5 :

« *De Christ et de Dieu*, traduit Ad. Monod ; ou ajoute-t-il (1), selon la version plus exacte, mais un peu pesante, de Lausanne 1839 : *De celui qui est Christ et Dieu*. Car nous croyons avec Harless, et contre l'avis d'Olshausen, que l'absence de l'article devant le mot *Dieu* ne peut s'expliquer qu'en y voyant un second nom donné au même être qui vient d'être appelé *Christ*, et que ce passage est ainsi de ceux qui rendent témoignage à la déité du Seigneur. Rapprochez Tite II, 13 : l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Seigneur Jésus-Christ (ou du grand Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ), où la version de la compagnie de Genève, 1835, n'a pu traduire : *du grand Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ*, qu'en faisant violence à toutes les règles du langage, sans parler du bon sens et du conteste, qui s'opposent également à l'idée d'une double apparition, l'une de Dieu l'autre de Jésus-Christ. »

Nous ne discuterons pas la question de savoir quel est le véritable sens d'Ephés. V, 5 ; nous dirons seulement que la version d'Eugène Arnaud, 1866, (qui s'est inspiré, pour la faire, des meilleurs critiques de notre temps), a conservé le sens adopté par la version de Genève : *de Christ et de Dieu* pour Ephés. V, 5 ; *l'apparition de la gloire du grand Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ* pour Tite II, 13. — Quoiqu'il en soit du sens qu'il faille adopter, ou de celui de la version de Lausanne, ou de celui des versions de Genève et d'Eugène Arnaud, — tout ce qu'il nous importe de constater ici,

(1) Page 326 de l'*Explication de l'Épître de Saint-Paul aux Ephésiens*.

c'est qu'Ad. Monod tenait beaucoup à rendre témoignage, comme il dit, à la déité du Seigneur : il croyait donc à l'égalité du Père et du Fils ; à ses yeux, comme aux yeux des orthodoxes, Jésus-Christ était Dieu même. Hâtons-nous pourtant d'ajouter qu'il n'était point *patripatien* (1) ; car plusieurs endroits de ses sermons, que nous ne pourrions citer, tant ils sont nombreux, attestent qu'il admettait également la subordination du Fils au Père. Ainsi d'après lui, Jésus-Christ agirait tantôt comme homme et tantôt comme Dieu, ce qui implique contradiction.

En résumé, pour la *Prédestination*, pour la *Trinité*, pour le *Péché originel*, pour la *Rédemption*, pour la *Divinité de Jésus-Christ*, Ad. Monod se rattache à la vieille école orthodoxe, et nous ne sachions pas que les modifications qu'il a subies dans sa dogmatique, aient porté sur autre chose que sur des nuances secondaires. Cependant, il est certain (nous l'avons vu) qu'au commencement de sa carrière, il accorde une valeur égale à la *doctrine* et à la *vie*, tandis qu'à la fin, il en accorde une moindre à la *doctrine* et une plus grande à la *vie* : dès son arrivée à Paris, il se décide nettement pour la *vie* ; plus tard, il insiste davantage sur la *doctrine*, sans toutefois la confondre avec la *vie*, qu'il met en première ligne ; et enfin, sur son lit de mort, il a dit dans une réunion de famille (2) : « Ce qui importe, après tout, ce n'est pas le *savoir*, c'est l'*avoir* Jésus-Christ. »

Reste l'*Inspiration de la Bible*, dogme auquel il a tou-

(1) Les *patripatiens* étaient une secte du second siècle admettant une identité telle du Père et du Fils, que le Père lui-même aurait *souffert*. De là leur nom (*pater*, père ; *patis*, souffrir).

(2) La famille Monod avait l'habitude, il y a quelques années, de se réunir de temps en temps pour prier et s'édifier en commun. Pendant la maladie d'Adolphe Monod, deux réunions semblables se tinrent dans sa chambre, et il y prit la parole à son tour. Après sa mort, l'on a publié un récit de ses réunions qui a été placé à la fin d'un nouveau Testament d'Osterwald.

jours subordonné les autres. « Qu'est-ce que la Bible ? Et que dit-elle ? » Voilà, pour lui, les questions capitales, auxquelles il ramène toute sa théologie. Aussi, pour arriver à les résoudre, pas de travail qu'il n'ait entrepris : traductions littérales (1), paraphrases, commentaires, raisonnements, histoire, il n'a rien négligé. Nous allons tâcher de suivre sur ce point le développement de sa pensée religieuse.

Commençons par sa thèse intitulée : « Du mode d'inspiration de la Bible » (2). Le jeune candidat y expose des idées très-hétérodoxes pour ces temps de ferveur dogmatique. Le réveil, en effet, venait d'affirmer dans toute sa rigueur le dogme de l'*Inspiration plénière ou verbale*, et voici un étudiant en théologie qui soutient une thèse radicalement contraire à ce principe absolu. Il établit, à l'aide de sa raison et de son bon sens, que la Bible n'a pas d'autorité divine proprement dite, et par conséquent, ne peut être attribuée qu'à des hommes essentiellement religieux. Elle ne renferme donc aucune *révélation surnaturelle*, à l'exception cependant de celle que tout chrétien peut recevoir par l'organe du Saint-Esprit qui n'était, aux yeux du candidat, qu'une sorte de lumière intérieure dont l'influence avait un caractère purement moral et religieux. Inutile d'ajouter que cette période semi-rationaliste que traversa Ad. Monod ne fut pas de longue durée. Les prophéties attirèrent ensuite son attention, et il crut trouver dans leur accomplissement une preuve irréfutable de l'*Inspiration divine* des Ecritures (3). Une fois

(1) Dans tous ses sermons, et spécialement dans ceux de Saint Paul, on voit qu'il a pris la peine de traduire toutes ses citations du N. T. — Les passages qu'il traduit, sont si nombreux, qu'ils suffiraient à former un Lexique des mots du N. T. — Il a traduit aussi quelques passages de l'A. T., mais en plus petit nombre.

(2) Voir notre Catalogue, page 11.

(3) Voy. *Lucile*. Première partie : *Entretiens sur l'Inspiration de la Bible*. Voy. aussi le sermon sur *La Crédulité de l'Incrédule*. Vol. II, 10<sup>e</sup> Sermon.

cette *Inspiration* admise, il chercha par la prière, par la méditation, par le travail, comment il pourrait mettre en harmonie son cœur et sa conscience avec les enseignements de la Bible. Le résultat de ces recherches fut qu'il découvrit la doctrine, alors peu connue, de la grâce ou de la justification par la foi. Annoncer cette doctrine et montrer qu'il l'a puisée dans l'Écriture, *vraie parce qu'elle est divine divine parce qu'elle est vraie*, comme il le dit par une contradiction sublime, ce sera désormais le but de sa prédication.

En dernière analyse, les dogmes n'ont de valeur, pour lui, que s'ils sont explicitement ou implicitement contenus dans les Livres saints. Mais il va plus loin : quand la conscience et l'Écriture sont en désaccord, c'est la conscience qui doit céder, parce que, l'Écriture étant le seul critère de vérité, la conscience ne peut qu'être *mal éclairée*, si elle n'approuve pas ce que l'Écriture approuve. Or, pour faire cesser *ce défaut de lumière*, nous devons admettre simplement ce que disent les auteurs sacrés, et plus nous avancerons dans cette voie de soumission volontaire, plus nous deviendrons saints ; car l'erreur est un péché, et la vérité est la condition de la sainteté. En poussant ce raisonnement jusqu'au bout, n'arrivera-t-on pas à l'absurde ? S'il est vrai, d'un côté, que l'Écriture est le seul critère de vérité, la conscience ne sert de rien ; et, s'il est vrai, d'un autre côté, que la sainteté est en raison directe de la vérité, les apôtres, par exemple, qui, dans l'opinion d'Ad. Monod, ne se trompent jamais, sont aussi parfaitement saints. Il ne tire pas ces conséquences ; mais son système n'y mène-t-il pas logiquement ?

De tout cela, il nous paraît ressortir avec évidence qu'il croit à la *Théopneustie*, c'est-à-dire à une *Inspiration spéciale* ; mais il ne s'inquiète pas du *mode* de cette *Inspiration*.

« Si l'on nous demande, dit-il lui-même (1), quelle est la nature de l'inspiration dont les auteurs de l'Ancien et du Nouveau Testament ont été revêtus, nous distinguons entre ces deux sens que cette question peut présenter: quel est le mode de cette inspiration? quels en sont les résultats? Nous écartons le premier sens de la question qui en est le *côté curieux*, et nous n'en traitons que le deuxième qui en est le côté utile. »

Puis il ajoute plus loin que le chrétien doit croire au témoignage des Ecritures comme au témoignage *de Dieu même*. Peut-on se déclarer plus positivement (sans la nommer) pour l'inspiration *verbale* ou *plénière*?

Plusieurs années après, il a paru (nous l'avons vu plus haut) abandonner ce terrain, et ne vouloir s'occuper que des points essentiels sur lesquels tous les chrétiens sont d'accord. Mais ce moment n'a été qu'un éclair dans sa vie: il est ensuite revenu à son ancienne dogmatique, où il s'est maintenu jusqu'à sa mort.

Aussi son cours d'instruction religieuse était-il basé sur l'ancienne dogmatique. Voici, par exemple, ce que nous lisons dans le premier Extrait d'une de ses catéchumènes, daté du 16 novembre 1852.

« Que signifie le mot Bible? Le mot Bible signifie *Livre*, c'est-à-dire le livre par excellence, le meilleur de tous les livres; on donne aussi à la Bible les noms suivants: *Les Saintes-Ecritures*, ce qui veut dire les choses saintes de Dieu; qui ont été écrites. Chaque verset de la Bible est écrit; c'est l'ensemble de ces écritures qu'on nomme les Saintes-Ecritures. — *L'Ecriture Divine* venant de Dieu, la Bible vient de Dieu dans un sens tout particulier; elle a été inspirée de Dieu. — *La Sainte-Ecriture*, la chose qui a été écrite. — *Les saintes lettres*, les lettres qui viennent de Dieu. — *Le Saint Livre*, qui signifie la même chose. »

Partant donc de la Bible comme norme divine de la

(1) Voir pages 11, 12 et suiv. de son *Cours de Morale chrétienne*.

révélation chrétienne, il allait du contenant au contenu, des Saintes-Écritures à Jésus-Christ; au contraire, l'école de M. de Pressenssé dont Vinet a été, sans le savoir, sinon le fondateur, du moins le promoteur, commence par Jésus-Christ considéré comme Sauveur, et finit par les récits des Évangiles. Ce n'est, après tout, qu'une différence de *méthodes*, le point vital du christianisme (la doctrine de la grâce) demeurant intact; mais cela n'en recouvre pas moins une différence de *conception* touchant le dogme de l'*Inspiration* de l'Écriture: Ad. Monod appartenait, sans l'avouer nettement, à l'école de Gaussen.

Là dernière forme de sa pensée sur ce point théologique, comme sur les autres, se trouve (1) dans ses ser-

(1) Nous croyons que c'est ici le lieu de citer un formulaire de consécration, qui n'est pas d'Ad. Monod, bien qu'il porte son nom, mais dont il a fait usage à Montauban en 1839. Depuis lors, ce formulaire a subi quelques modifications secondaires. Le voici, tel que nous l'avons sous les yeux; il montrera quelles étaient les croyances qu'Ad. Monod regardait comme essentielles pour exercer le ministère évangélique :

« Vous donc, mon cher frère, qui désirez recevoir le caractère sacré de ministre de l'Évangile, promettez-vous, devant Dieu et sur les saintes Écritures ouvertes devant vous, de prêcher purement et fidèlement la Parole de Dieu, telle qu'elle est contenue dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, sans y rien ajouter ni en rien retrancher, comme le commande la Bible elle-même? — Vous promettez d'enseigner que, par un seul homme, le péché est entré dans le monde, et par le péché, la mort; que tous ont péché et sont assujétis à la condamnation, et que nul ne sera justifié par les œuvres de la loi? — Vous promettez d'enseigner que Jésus-Christ est notre Seigneur et notre Dieu; homme en toutes choses, excepté le péché; Dieu sur toutes choses, béni éternellement? — Vous promettez d'enseigner que Jésus-Christ est mort pour nos péchés, que nous avons en lui la rédemption par son sang, savoir, la rémission des péchés, et que nous sommes sauvés par grâce, par la foi? — Vous promettez d'enseigner que nul ne peut entrer dans le royaume de Dieu, s'il n'est né de nouveau par le baptême et le renouvellement du Saint-Esprit? Vous promettez d'enseigner que la foi sans les œuvres est morte, et que sans la sanctification nul ne verra le Seigneur? — Vous promettez de faire tous vos efforts pour édifier l'Église

mons posthumes : les *Trois de Noël*, *L'Inspiration prouvée par ses œuvres*, les *Quatre Discours* sur la *Doctrine chrétienne*, et surtout dans les *Adieux*, où est accentuée, presque à chaque page, la Divinité de la Bible, comme s'il eût voulu opposer une digue à l'hérésie de plus en plus envahissante. Mais il se faisait illusion : cette digue n'était-elle pas trop faible pour pouvoir résister aux flots de l'incrédulité ?

Quant à l'union de l'Eglise et de l'Etat, il est manifeste qu'il ne l'admettait pas en principe, mais simplement comme une situation provisoire (1), et qu'il aspirait à voir un jour se réaliser *l'Eglise libre dans l'Etat libre*. Témoin ce passage de la *Destitution* :

« Il faut que, de la loi, le principe de la liberté religieuse passe dans les habitudes et les mœurs tant des administrants que des administrés. Alors, nous serons libres ; tout culte pourra être exercé sans contrainte, et sans autre condition que de prévenir l'autorité municipale et de s'abstenir de tout acte contraire aux mœurs et à la tranquillité publique. Il n'y aura plus désormais qu'un seul moyen de devenir plus libre encore : ce serait de devenir absolument indépendant de l'Etat. Cet ordre de choses dont les Etats-Unis ont fait une bienheureuse expérience, commen-

du Seigneur en vivant dans le siècle présent selon la tempérance, la justice et la piété, et en vous appliquant à remplir les devoirs de votre sainte vocation ? — Vous promettez aussi de vous soumettre aux règles de la discipline établie dans l'Eglise réformée de France ? — Vous promettez, enfin, de tenir secrètes les confessions en décharge de conscience, excepté celles qui concerneraient les crimes de haute trahison ? — »

C'est là, en effet, ce qu'Ad. Monod a prêché durant tout le cours de son ministère, soit par ses paroles, soit par ses actes. Il a rendu ainsi d'inappréciables services à l'Eglise. Mais maintenant nous sommes déjà bien loin de lui.

(1) L'Eglise établie devait, à son avis, s'y maintenir pour le moment, afin de ne pas compromettre *la place d'honneur qui lui appartient dans l'opinion des peuples*. (Voir son sermon sur *Le plan de Dieu*).

ce à être désiré en France par des hommes pieux et sages : et peut-être y arriverons-nous tôt ou tard » (1).

Ad. Monod ne fut pas moins explicite sur son lit de mort, où il exprima cette idée que l'Eglise libre était probablement celle de l'avenir.

Voilà tout ce qui nous a paru important à signaler au sujet de ses opinions théologiques et ecclésiastiques. On le voit, ce n'était pas un théologien ; il lui manquait deux choses indispensables à l'époque où nous vivons : *la libre recherche et l'esprit critique.*

Le lecteur aura sans doute remarqué que, dans le cours de cet Appendice, nous n'avons fait que mentionner, en passant, les *Adieux d'Ad. Monod à ses amis et à l'Eglise.* C'est là pourtant que se trouvent les doctrines les plus orthodoxes. Mais qui aurait le courage de critiquer froidement cette seconde *Imitation de Jésus-Christ*?... Respect et émotion, voilà tout ce dont nous sommes capable, à la vue d'un mourant qui, malgré son agonie continue, recueille assez de forces pour laisser tomber de sa bouche des paroles si précieuses !

Oui, ce livre opposera à toutes les critiques sa nature éminemment religieuse, et chaque génération chrétienne viendra puiser, à son tour, à cette source inépuisable. Il ne périra pas, il ne vieillira jamais : les préceptes évangéliques ne peuvent périr, et la religion régénératrice de Jésus, sous quelque forme dogmatique qu'elle se présente, est éternellement jeune.

---

(1) Voy. (pages 103 et 104 de la *Destitution*) le rapport annuel sur la situation de l'Eglise par Ad. Monod, président du Consistoire de Lyon.

# TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVERTISSEMENT .....	7
CATALOGUE.....	11

## Première partie. — L'HOMME.

I. — Naissance, éducation, premières études d'Ad. Monod .....	17
II. — Ses études de théologie. — Son départ pour Naples. — Son séjour dans cette ville. — Ses douzeligieux.....	21
III. — Son ministère à Lyon, sa destitution. Il fonde une chapelle indépendante .....	27
IV. — Son enseignement à la Faculté de Montauban..	34
V. — Ad. Monod est nommé à Paris. — Ses prédications. — Sa mort .....	39
VI. — Principaux traits de son caractère.....	47

## Seconde partie. — LE PRÉDICATEUR.

VII. — Ses dispositions naturelles ou acquises pour la chaire chrétienne.....	53
VIII. — Ses procédés de composition.....	64
IX. — Les sermons de Lyon.....	68
X. — Les sermons de Montauban.....	73
XI. — Les sermons de Paris.....	77
XII. — Les sermons posthumes.....	84
XIII. — Parallèle entre Ad. Monod et les principaux prédicateurs du siècle de Louis XIV. — Conclusion	88

## APPENDICE

Les opinions théologiques d'Adolphe Monod.....	99
Les ADIEUX d'Ad. Monod.....	99

